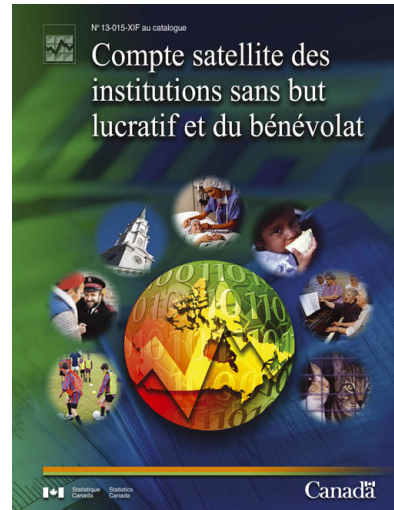




N° 13-015-XIF au catalogue

Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat

1997-2001



Auteurs
Malika Hamdad
Sophie Joyal

Coordonnateurs de la publication
Anne-Marie Bridger, Georgina Challita,
Gerard Meagher

Graphiste
Rachel Penkar

Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat (Catalogue no. 13-015-XIF, ISSN 1710-9884; also available in English, catalogue no. 13-015-XIE) est gratuite et publiée annuellement.

Pour d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements sur le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, veuillez communiquer avec l'agent d'information à la Division des comptes des revenus et dépenses au (613) 951-3640.

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division des comptes des revenus et dépenses, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone: (613 951- 3640),courriel: iead-info-dcrd@statcan.ca).

Service national de renseignements 1 800 263-1136

Ligne ATS nationale (téléscripteur) 1 800 363-7629

Renseignements concernant le programme des bibliothèques de dépôt 1 800 700-1033

Télécopieur pour le programme des bibliothèques de dépôt 1 800 889-9734

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de services à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat

I. Remerciements	2
II. Lettre des coprésidentes	3
III. Introduction	4
IV. Portée du compte satellite canadien	6
V. Présentation des résultats	7
Le secteur sans but lucratif au Canada du point de vue économique, aperçu	7
Activité économique du secteur sans but lucratif de 1997 à 2001 ...	11
Revenus et dépenses du secteur sans but lucratif de 1997 à 2001 ..	16
Travail bénévole et rémunération du travail, 1997 et 2000	24
VI. Résumé et conclusion	28
VII. Tableaux de données	30
VIII. Cadre conceptuel	38
IX. Méthodologie d'estimation	40
Annexe A - Rapprochement du compte satellite et de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles	43
Annexe B - La classification internationale des organismes sans but lucratif	44
Annexe C - Glossaire des principaux termes	49
Bibliographie	51
Division des comptes des revenus et dépenses, série technique	53

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.



I. Remerciements

L'équipe de projet de Statistique Canada responsable de la préparation de ce rapport est composée de : Sophie Joyal, Malika Hamdad, Karen Ashman et Mingyu Yu, de la Division des comptes des revenus et dépenses de Statistique Canada.

L'équipe de projet désire remercier les membres du Comité consultatif pour le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat de leurs précieux conseils et de leur inestimable appui tout au long de ces travaux, ainsi que de leur apport de commentaires à ce second rapport.

Le Comité consultatif est composé des personnes suivantes : Jacquelyn Thayer Scott, Cape Breton University (coprésidente); Karen Wilson (coprésidente), Statistique Canada; Loleen Berdahl, Canada West Foundation; Marie Gauthier, Direction du développement social Canada; Michael Hall, Imagine Canada; Blaine Langdon, Agence du revenu du Canada; Mike McCracken, Informetrica Limited; Don McRae, Patrimoine canadien; Sheila Regehr, Condition féminine Canada; Lester Salamon et Helen Tice, Center for Civil Society Studies, Johns Hopkins University; Ron Saunders, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques; Katherine Scott, Conseil canadien de développement social; Andrew Sharpe, Centre d'étude des niveaux de vie; Cynthia Haggar-Guénette, Dave Leblanc, Graham Lyttle et Paul Reed, de Statistique Canada.

L'équipe de projet désire adresser des remerciements spéciaux à Catherine Van Rompaey, qui est allée relever d'autres défis au début de l'année 2005. Elle tient aussi à souligner la contribution de Charles Morissette à l'établissement des estimations.

Nous sommes aussi redevables à nos collègues du Système de comptabilité nationale du Canada de leur précieuse collaboration à ses travaux, et notamment à Cynthia Haggar-Guénette, Chris van Millingen, Denise Laronde-Jones, Jim Tebrake, Patrick O'Hagan, Roger Jullion et Karen Wilson.



II. Lettre des coprésidentes

Nous sommes heureuses de présenter la deuxième édition du rapport intitulé *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, 1997 à 2001*, dans lequel deux années de référence supplémentaires sont ajoutées aux comptes économiques décrivant le secteur sans but lucratif du Canada. Cette publication, dont le champ d'observation est de cinq années, a pour thème « Tendances dans le secteur sans but lucratif du Canada ».

La première édition du rapport sur le compte satellite, qui fournissait les toutes premières estimations officielles de la contribution économique du secteur sans but lucratif du Canada, a été accueillie avec un enthousiasme qui nous a fait grand plaisir. En très peu de temps, le compte satellite est devenu une ressource essentielle pour les organismes sans but lucratif, les décideurs à tous les niveaux de gouvernement, les universitaires et les experts du monde entier.

Les concepts et les méthodes appliqués dans le compte satellite s'inspirent en grande partie des normes internationales décrites dans le *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*. Publié par les Nations Unies en 2003, le *Handbook* sert maintenant de guide aux organismes statistiques du monde entier et le Canada est l'un des premiers pays à l'avoir adopté.

Si nous jetons un regard sur le passé, nous voyons de nombreuses raisons d'être fières. Si nous nous tournons vers l'avenir, nous avons de grandes aspirations. Le compte satellite rend possible un large éventail d'applications dont la réalisation débute seulement. Baromètre de la vigueur économique du secteur, le compte satellite verra croître son potentiel analytique d'année en année à mesure que s'allongera la série chronologique.

Nous tenons à remercier les membres du Comité consultatif de leurs conseils et de leur soutien précieux tout au long de l'élaboration du compte satellite et de leur contribution à cette deuxième édition.

Le compte satellite témoigne de la détermination de Statistique Canada à établir une base de connaissances solides sur le secteur sans but lucratif. Nous sommes très enthousiastes quant au rôle qu'il jouera dans le renforcement des capacités d'un secteur dont la contribution à l'économie et au bien-être des Canadiens est si importante.

Les coprésidentes du Comité consultatif pour le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat,

Jacquelyn Thayer Scott, O.C., Ph.D
Professeure, School of Business,
et ancienne présidente
Cape Breton University
et vice-présidente,
Conseil consultatif des sciences et de
la technologie (Canada)

Karen Wilson
Directrice générale
Système de Comptabilité nationale
Statistique Canada



III. Introduction

Le secteur sans but lucratif a suscité un intérêt croissant ces dernières années, tant au Canada qu'à l'étranger. Souvent appelé indifféremment « société civile », « secteur du bénévolat », « tiers secteur » ou « secteur indépendant », ce groupe d'organismes joue dans la société un rôle fondamental, perçu comme étant distinct, à bien des égards, de celui des administrations publiques et des sociétés, et essentiel à la participation communautaire et à la création de capital social. Même si son importance était reconnue, le secteur sans but lucratif était invisible, jusqu'à récemment, dans les statistiques économiques officielles de la plupart des pays.

Statistique Canada est l'un des premiers organismes statistiques du monde à avoir défini un nouveau secteur pour les organismes sans but lucratif grâce à la création du *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*. Ce dernier établit le secteur sans but lucratif en tant que pilier important de la société canadienne, au même titre que les secteurs privé et public.

Les concepts et méthodes¹ appliqués dans le Compte satellite s'inspirent fortement des normes nationales décrites dans le *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*. Publié par les Nations Unies en 2003, le *Handbook* sert maintenant de guide aux organismes statistiques du monde entier et le Canada est l'un des premiers pays à l'avoir adopté.

Le *Handbook* recommande d'établir des statistiques économiques pour un vaste secteur sans but lucratif dont les limites sont définies d'après des critères structurels et opérationnels. Il faut, pour ce faire, recenser les activités sans but lucratif dans tous les secteurs de l'économie où les organismes sans but lucratif sont présents aujourd'hui. Pour diverses raisons, il est considéré comme primordial d'avoir une vue d'ensemble claire et quantifiable des entités qui forment ce secteur sans but lucratif de façon générale. Partout dans le monde, on a constaté que ces organismes représentent une force économique importante et croissante. En outre, ils possèdent une gamme de caractéristiques distinctives qui justifient qu'on leur réserve un traitement analytique particulier et, enfin, ils deviennent de plus en plus la cible des responsables de la politique publique. Comme des statistiques complètes distinctes n'ont jamais été produites pour les institutions sans but lucratif, il est également nécessaire d'améliorer le champ d'observation et la spécification de ces unités dans les systèmes statistiques nationaux.²

La première publication des données du compte satellite en 2004 a été une étape marquante de l'acquisition de connaissances sur le secteur sans but lucratif du Canada. Fournissant des estimations de la contribution économique de ce secteur, le rapport a révélé la taille, la portée et la nature d'un secteur clé qui accomplit une foule d'activités dans les collectivités locales et qui sollicite la participation de millions de Canadiens qui deviennent membres de ces organismes et donnent de leur temps et de leur argent pour appuyer leurs activités. Cette réalisation novatrice a été le point culminant d'un projet à grande échelle de recherche et d'intégration de données en vue de produire des statistiques complètes sur le secteur dans le Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC).

L'élaboration du compte satellite a été financé par l'Initiative du secteur bénévole afin d'assurer que l'information sur la taille, la portée et la nature du secteur soit désormais un élément permanent de la statistique économique officielle au Canada. Le compte satellite comprend un ensemble de comptes économiques types englobant la production, les recettes et les dépenses du secteur sans but lucratif, qui rappellent les comptes déjà établis pour les autres secteurs de l'économie canadienne. Comme les organismes sans but lucratif dépendent en grande

1. Pour une description plus détaillée des concepts, des sources de données et des méthodes d'estimation utilisés pour produire le *Compte satellite canadien des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, consulter les sections VIII et IV du présent rapport.

2. Voir le *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*, Nations Unies (2003).



partie de bénévoles pour entreprendre leurs activités, les mesures types de l'activité économique sont élargies afin d'y inclure la valeur au coût de remplacement du travail bénévole. Le compte satellite bénéficie d'un financement permanent à titre de programme annuel de Statistique Canada.

Il est important de souligner que la contribution économique du secteur sans but lucratif n'est qu'un des aspects de son incidence beaucoup plus importante sur la société et que des initiatives statistiques complémentaires ont été financées en vue d'examiner d'autres volets de la question. La première a été la répétition triennale de *l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* (ECDBP), enquête-ménage portant sur les comportements relatifs à la bienfaisance, au bénévolat et à la participation. Elle a été suivie de *l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles* (ENONB), la première réalisée auprès de ces organismes, conçue pour recueillir des renseignements sur les domaines d'activité, les populations clientes, la mesure dans laquelle ils procurent des avantages publics, ainsi que les ressources financières et humaines mobilisées.

Dans cette deuxième édition de la publication *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, deux années de référence, 2000 et 2001, sont ajoutées aux comptes types, et les estimations existantes ont été révisées en remontant jusqu'à 1997. Le volet non marchand, qui vise à attribuer une valeur économique au bénévolat, est présenté pour 1997 et 2000.

La suite du rapport est organisée comme il suit : la section IV traite de la portée du compte satellite canadien dans le contexte de la définition internationale. Les résultats analytiques sont présentés à la section V, qui est subdivisée en quatre sous-sections : la première donne un aperçu économique du secteur, la deuxième décrit son activité économique mesurée par le PIB; la troisième donne un aperçu des sources et des utilisations des revenus et la quatrième est axée sur l'activité bénévole et sa relation avec le travail rémunéré. La section VI contient un résumé et les conclusions. Les tableaux de données suivent à la section VII, et les sections VIII et IX décrivent le cadre conceptuel et les méthodes d'estimation. L'annexe comprend une description des opérations de rapprochement du compte satellite et de *l'Enquête auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, des détails sur la Classification internationale des organismes sans but lucratif, ainsi qu'un glossaire des principaux termes utilisés dans le document. La publication se termine par une bibliographie et une liste de documents de la série intitulée *Comptes des revenus et dépenses, série technique*.

Le présent rapport contient l'analyse pour la période allant de 1997 à 2001, en mettant l'accent sur 2001. Les comptes économiques types et la valeur du travail bénévole sont combinés pour créer des mesures « élargies » qui sont présentées pour les deux années communes, c'est-à-dire 1997 et 2000. Des estimations distinctes (pour les comptes économiques types et le volet non marchand) sont disponibles pour i) le secteur sans but lucratif global, qui comprend les hôpitaux, les universités et les collèges et ii) le secteur sans but lucratif de base dont sont exclus ces groupes. Dans la mesure du possible, l'analyse est présentée pour le secteur sans but lucratif dans son ensemble ainsi que pour le secteur de base. Le produit intérieur brut (PIB), le revenu total et le volet non marchand sont ventilés selon le domaine d'activité principal, conformément à la Classification internationale des organisations sans but lucratif. Toutes les estimations sont présentées en valeur nominale.



IV. Portée du compte satellite canadien

Aux fins du compte satellite canadien, un certain nombre d'organismes classés au secteur des administrations publiques dans les comptes nationaux types sont considérés comme des institutions sans but lucratif. Il s'agit des hôpitaux, des établissements de soins pour bénéficiaires internes, des universités et des collèges. Toutes les autres entités classées au secteur des administrations publiques dans le SCNC ont été exclues, qu'elles soient enregistrées en tant qu'organismes de bienfaisance ou désignées comme organisations juridiquement sans but lucratif.³ Elles sont exclues parce qu'elles ne sont pas considérées comme ayant une autonomie suffisante pour satisfaire aux critères d'entité « institutionnellement distincte du gouvernement » et « autogérée » de la définition internationale. Un exemple important est celui des écoles primaires et secondaires et des conseils scolaires publics, qui sont fréquemment enregistrés en tant qu'organismes de bienfaisance, mais qui sont exclus du compte satellite parce qu'ils ne répondent pas à ces deux critères. Ces organismes sont considérés comme étant sous le contrôle effectif du gouvernement à de nombreux égards, notamment en ce qui concerne le budget, les programmes d'études et la gestion du personnel.

L'inclusion des hôpitaux dans le secteur sans but lucratif du Canada justifie un exposé plus approfondi. Il est ressorti clairement de la consultation des intervenants avant l'élaboration des estimations du compte satellite que les hôpitaux doivent faire partie du secteur, parce qu'ils sont dans la course pour l'obtention de dons de bienfaisance et reçoivent effectivement de tels dons, et qu'ils mobilisent d'importantes ressources de bénévolat. Par conséquent, ils sont inclus dans le secteur, même si l'on peut les considérer comme n'ayant pas une autonomie suffisante pour répondre aux critères d'entité « institutionnellement distincte du gouvernement » et « autogérée » de la définition internationale. En général, les hôpitaux sont de grands organismes qui ont un poids financier important dans les estimations du compte satellite, à savoir plus du tiers du secteur sans but lucratif global en ce qui concerne les revenus et plus de 40 % en ce qui concerne le PIB. Comme les établissements de soins pour bénéficiaires internes, les universités et les collèges⁴, ils peuvent être isolés dans le compte satellite.

Des estimations distinctes (pour les comptes économiques types et le volet non marchand) sont disponibles pour i) le secteur sans but lucratif global, qui comprend les hôpitaux, les universités et les collèges et ii) le secteur sans but lucratif de base, dont sont exclus ces groupes. Dans la mesure du possible, l'analyse est présentée pour le secteur sans but lucratif global et pour le secteur de base.

3. Pour d'autres renseignements sur les entités classées dans le secteur public, voir le *Guide du secteur public du Canada*, Statistique Canada (à paraître).

4. La question de savoir si les universités et les collèges répondent à la définition internationale continue d'être débattue.



V. Présentation des résultats

Le secteur sans but lucratif au Canada du point de vue économique, aperçu

Croissance vigoureuse de l'activité économique dans le secteur sans but lucratif

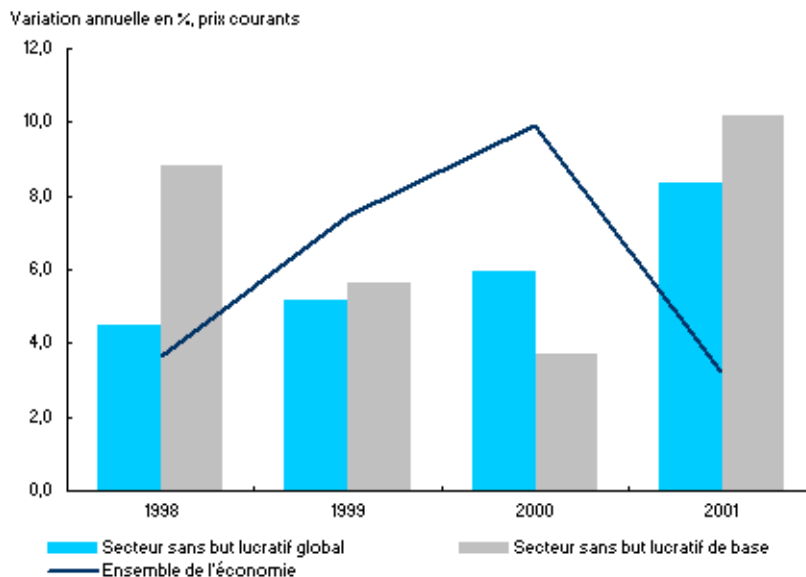
Les organismes sans but lucratif⁵ (OSBL) jouent un rôle important dans l'économie canadienne. Dépassant 70,5 milliards de dollars, leur produit intérieur brut (PIB)⁶ a augmenté rapidement en 2001 (+8,4 %), taux deux fois plus élevé que pour l'économie canadienne dans son ensemble. Grâce à la forte croissance du secteur sans but lucratif de base⁷ (+10,2 %), la croissance du secteur des OSBL global a augmenté d'un bon point de pourcentage.

De 1997 à 2001, l'activité économique dans le segment de base du secteur sans but lucratif a surpassé celle des hôpitaux⁸, des universités et des collèges regroupés chaque année, sauf en 2000. Le PIB du secteur sans but lucratif de base a augmenté plus rapidement, en moyenne (+7,1 %), que l'économie dans son ensemble (+6,1 %), tandis que celui des hôpitaux, universités et collèges l'a fait à un rythme plus lent (+5,4 %).

En 2001, le PIB du secteur sans but lucratif de base valait 25,4 milliards de dollars, soit 2,5 % de l'ensemble de l'économie. Lorsqu'on inclut les hôpitaux, les universités et les collèges, cette part augmente pour atteindre 6,8 %.

Figure 1

Croissance du produit intérieur brut



5. Les entités considérées comme des institutions sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale sont habituellement appelées organismes sans but lucratif au Canada. Ces deux expressions sont utilisées indifféremment dans la présente publication.

6. Le PIB mesure l'activité productive générée par les organismes sans but lucratif quand ils accomplissent leur mission dans la société canadienne. Dans le cas de l'économie dans son ensemble, le PIB englobe tous les biens et services produits sur le territoire économique du Canada. En ce qui concerne le secteur sans but lucratif en particulier, il représente la contribution de ce secteur au PIB du Canada et est mesuré par la production brute dont est soustraite la consommation intermédiaire. Le PIB est également appelé valeur ajoutée.

7. Dans tout le document, le « secteur sans but lucratif de base » s'entend du secteur sans but lucratif global à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges.

8. Toute référence aux hôpitaux dans le présent document englobe les établissements de soins pour bénéficiaires internes.

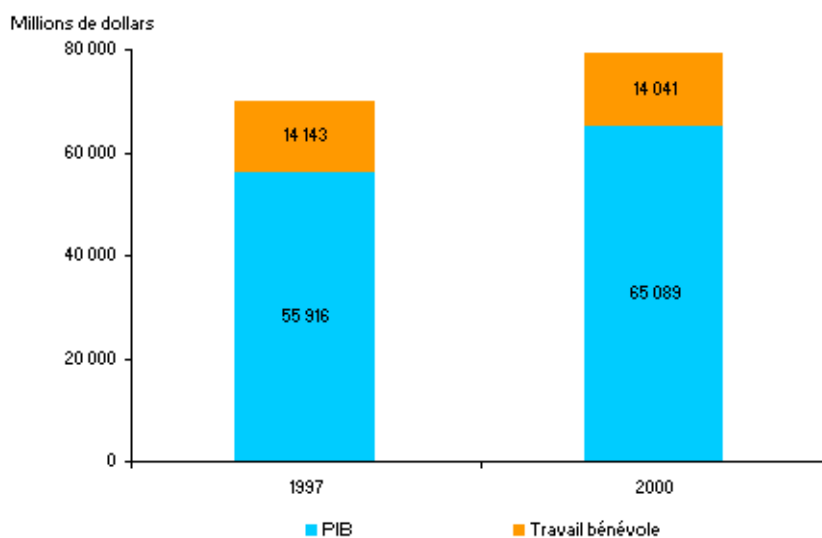


Le bénévolat représente une part importante de l'activité des OSBL, particulièrement dans le segment de base

Comme les OSBL dépendent en grande partie de bénévoles pour entreprendre leurs activités, nous avons élargi la mesure type du PIB afin d'y inclure une valeur au coût de remplacement du travail bénévole. Cette mesure représente la dépense qu'il faudrait engager pour remplacer les efforts des bénévoles par des services achetés sur le marché du travail rémunéré. Cette mesure élargie de l'activité bénévole non marchande permet d'obtenir une meilleure évaluation du PIB du secteur sans but lucratif tenant plus fidèlement compte de l'utilisation véritable de ses ressources de production.⁹

Figure 2

Mesure élargie du produit intérieur brut : secteur sans but lucratif global



9. Les mesures élargies de la contribution économique du secteur, qui tiennent compte de la valeur du travail bénévole, ont été calculées pour 1997 et 2000, années communes pour lesquelles les comptes économiques types et la valeur du travail bénévole sont disponibles.

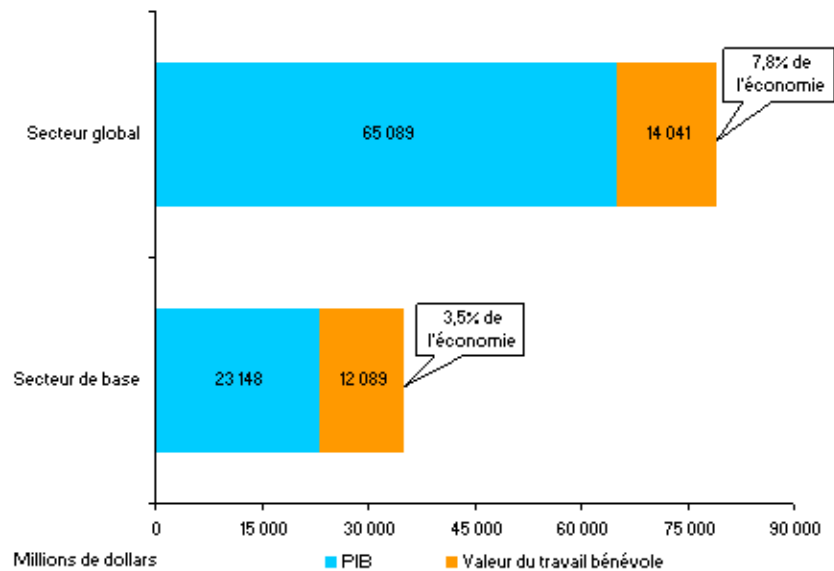


En 2000, le PIB des OSBL s'établissait à 65,1 milliards de dollars, soit 6,4 % de l'économie. Si l'on ajoute la valeur du travail bénévole à ce chiffre, la contribution économique du secteur sans but lucratif passe à 7,8 % de l'économie. Les services bénévoles représentent environ 14 millions de dollars¹⁰, soit près de 18 % de la valeur élargie totale du PIB du secteur sans but lucratif. De 1997 à 2000, cette valeur élargie totale a augmenté de près de 12,9 %, progrès inférieur à celui du PIB type des OSBL, qui a augmenté de 16,4 %, à cause d'un léger fléchissement de la valeur globale du travail bénévole.

En 2000, les organismes sans but lucratif de base ont mobilisé plus de 86 % de l'effort bénévole global (12,1 milliards de dollars). La contribution économique de ce segment du secteur sans but lucratif augmente, pour passer de 2,3 % à 3,5 %, lorsque l'on tient compte de cette valeur. La valeur au coût de remplacement du travail bénévole représentait 34,3 % de son activité.

Figure 3

Mesure élargie du produit intérieur brut du secteur sans but lucratif, 2000



10. Ces estimations sont basées sur les nombres d'heures de bénévolat déclarés lors de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation.



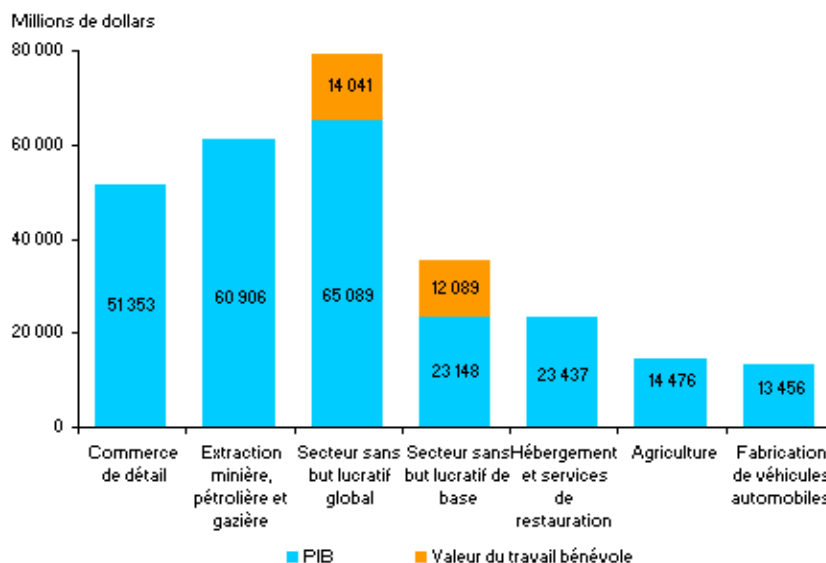
La taille du secteur sans but lucratif du Canada est supérieure à celle de certaines industries importantes

Bien que le secteur sans but lucratif ne constitue pas une industrie particulière¹¹, le PIB des OSBL peut être comparé à celui des industries conventionnelles à titre de référence.

En 2000, la valeur ajoutée élargie (c.-à-d., y compris le bénévolat) des OSBL dépassait celle des secteurs de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz, et excédait de plus de 50 % celle de l'ensemble du secteur du commerce de détail du Canada. Le PIB du secteur sans but lucratif global est supérieur à celui de ces industries, que l'on tienne compte ou non de la contribution des bénévoles (valeur au coût de remplacement du travail bénévole) dans son évaluation. La valeur ajoutée élargie du secteur sans but lucratif de base était plus importante que celle des industries de la fabrication de véhicules à moteur, de l'agriculture et de l'hébergement et de la restauration.

Figure 4

Produit intérieur brut du secteur sans but lucratif et de certaines industries, 2000



11. Le secteur sans but lucratif est un groupe d'unités institutionnelles semblables constituant un secteur. Les branches d'activité ou industries (p. ex., fabrication, construction) sont définies d'après le domaine d'activité, tandis que les secteurs institutionnels (p. ex., ménages, entreprises, administrations publiques) sont définis d'après leur rôle ou la raison de leur existence dans le système économique. Les unités institutionnelles incluses dans le secteur sans but lucratif couvrent divers groupes d'industries. Même si, strictement parlant, les secteurs et les industries ne constituent pas des bases uniformes de classification, ces comparaisons sont utiles à titre de référence.



Activité économique du secteur sans but lucratif de 1997 à 2001

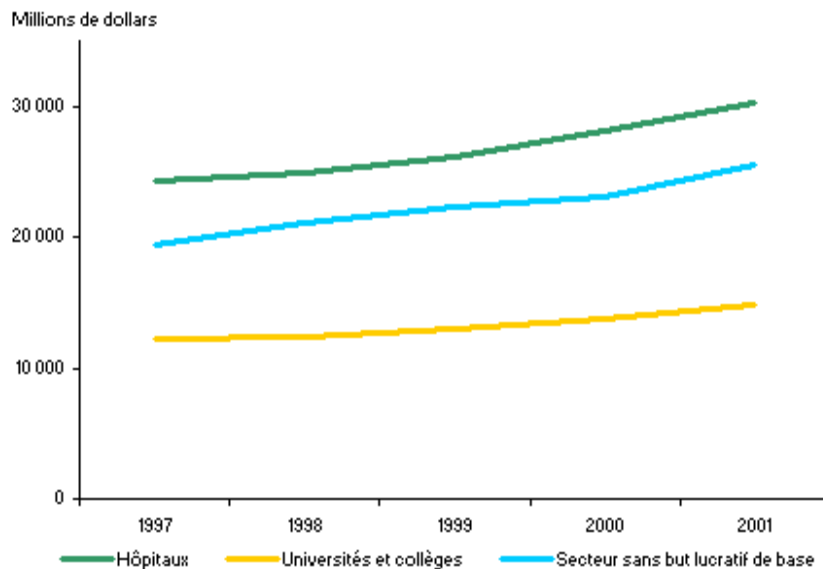
Le secteur sans but lucratif de base a pris de l'élan de 1997 à 2001

Les domaines de la santé et de l'éducation sont les éléments dominants de l'activité économique, exprimée en PIB, du secteur sans but lucratif du Canada. En 2001, les hôpitaux (y compris les établissements de soins pour bénéficiaires internes), les universités et les collèges se sont taillés la part du lion de l'activité économique des OSBL, la valeur combinée de leur PIB ayant atteint 45,0 milliards de dollars. De ce total, les hôpitaux ont généré 30,3 milliards de dollars, soit deux fois la contribution des universités et des collèges.

Cependant, avec un taux de croissance moyen de 7,1 % au cours de la période allant de 1997 à 2001, le PIB du secteur sans but lucratif de base est celui qui a augmenté le plus rapidement. Le PIB des hôpitaux (y compris les établissements de soins pour bénéficiaires internes) et celui des universités et collèges ont progressé de 5,6 % et de 5,0 %, respectivement. Par conséquent, leur part du PIB total du secteur sans but lucratif a diminué progressivement, pour passer de 65,3 % en 1997 à 63,8 % en 2001.

Figure 5

PIB : hôpitaux, universités et collèges et secteur sans but lucratif de base, 1997 à 2001



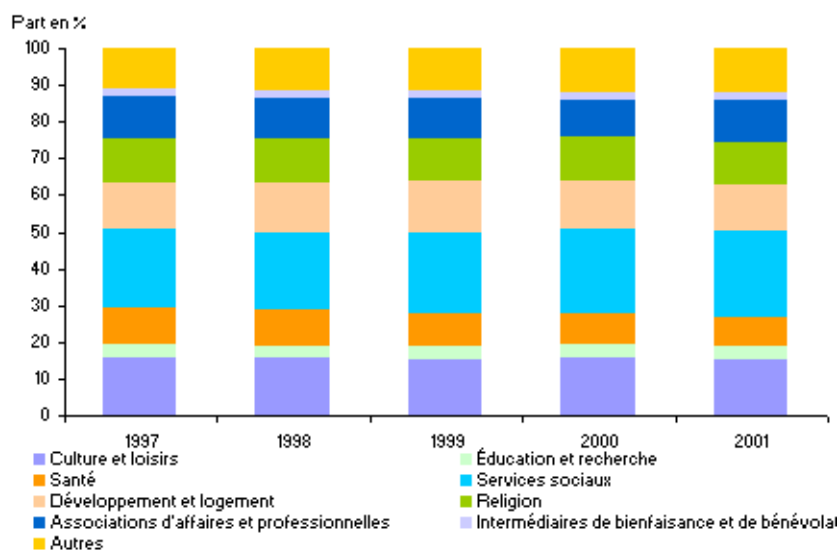
Un groupe disparate d'organismes sans but lucratif généralement plus petits

Le secteur sans but lucratif de base, qui représentait 36,2 % du PIB du secteur sans but lucratif global en 2001, est formé typiquement de petits organismes dont les activités appartiennent à une gamme variée de domaines et qui jouent un rôle de plus en plus important dans la société canadienne.

Dans l'ensemble, la composition du secteur sans but lucratif de base selon le domaine d'activité est demeurée stable de 1997 à 2001. Pendant cette période de cinq ans, le groupe des services sociaux a été systématiquement en tête, sa valeur ajoutée représentant 23,5 % du PIB en 2001. Suivaient au second rang, le groupe de la culture et des loisirs (15,1 %) et au troisième, celui du développement et du logement (12,9 %). Venaient ensuite les groupes des associations d'affaires et professionnelles (11,6 %), de la religion (11,4 %) et de la santé (7,6 %). Ensemble, ces six domaines d'activité représentaient plus de 82 % du PIB généré par le secteur de base.

Figure 6

Répartition du PIB selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base



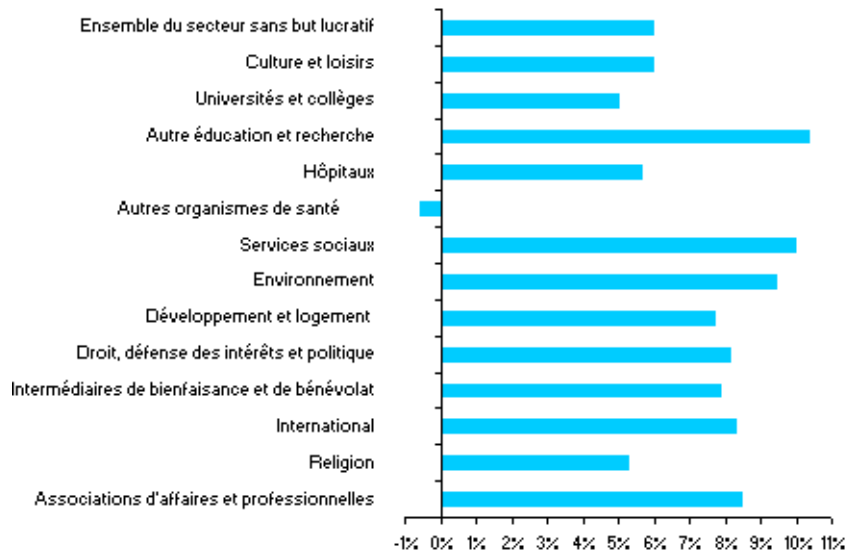
Le domaine des services sociaux prend de l'importance et celui de la santé en perd dans le secteur sans but lucratif de base

Affichant un taux de croissance moyen de près de 10 %, le groupe des services sociaux a non seulement été en tête du peloton des OSBL en ce qui concerne la valeur de son PIB, mais a également été celui qui, après le groupe de l'éducation et de la recherche, a connu la croissance la plus rapide de 1997 à 2001. Son PIB a augmenté d'environ 50 % au cours de la période de cinq ans étudiée, pour atteindre 6,0 milliards de dollars en 2001. Les organismes de services sociaux fournissent une multitude de services, comme des services de garderie, de l'hébergement et des services à l'intention des jeunes, des personnes âgées ou des personnes handicapées.

La croissance de la part du PIB du secteur sans but lucratif de base imputable aux organismes de services sociaux est passée de 21,2 % à 23,5 % et a été compensée en grande partie par un recul du groupe des services de santé (autre que les hôpitaux), dont la part est passée de 10,2 % à 7,6 %. Ce groupe, qui comprend une grande variété d'organismes s'intéressant à la santé, autre que les hôpitaux et les établissements de soins pour bénéficiaires internes, a vu diminuer sa part du PIB de 0,6 % en moyenne au cours de la période.

Figure 7

Croissance moyenne du PIB selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif global, de 1997 à 2001



Les associations d'affaires et professionnelles et les services sociaux ont été les principaux moteurs de la croissance en 2001

Trois fois plus rapide que l'année précédente, la croissance de l'activité économique du secteur sans but lucratif de base était imputable en grande partie aux associations d'affaires et professionnelles (+27 %), et aux services sociaux (+13,7 %). Ensemble, ces deux domaines représentent plus de la moitié de la croissance totale du secteur. Les autres domaines qui se sont distingués sont ceux de l'éducation et de la recherche (+11,9 %), de l'environnement (+9,1 %) et des intermédiaires de bienfaisance (+9,0 %).

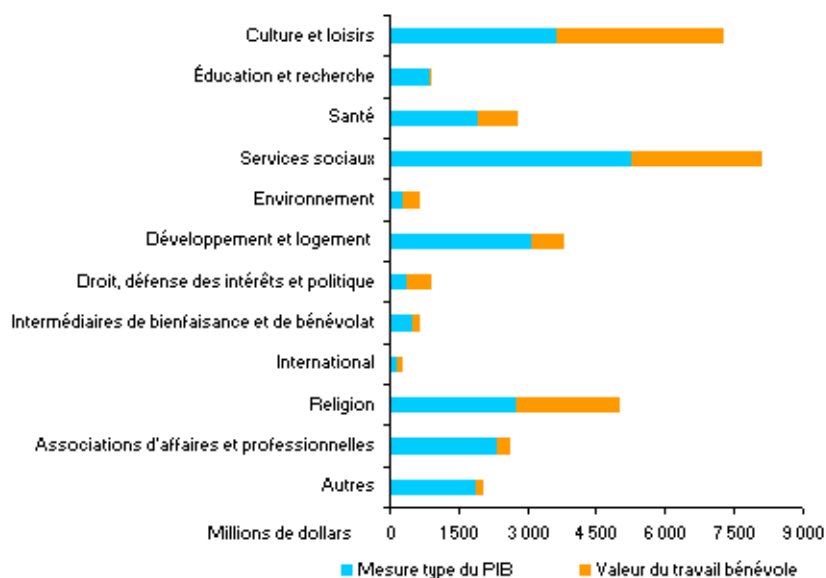


En 2000, le bénévolat était concentré en grande partie dans trois domaines d'activité

Le secteur sans but lucratif de base a mobilisé plus de 86 % de la valeur totale du travail bénévole en 2000, résultat qui témoigne de la grande importance de cette ressource pour les plus petits organismes. Le gros de ce travail bénévole était concentré dans trois grands domaines d'activité. Le groupe de la culture et des loisirs est celui qui a utilisé le plus de bénévoles, la valeur de leur effort s'établissant à 3,6 milliards de dollars en 2000. Venaient ensuite les services sociaux (2,9 milliards de dollars) et la religion (2,3 milliards de dollars). Ces trois groupes représentaient, à eux seuls, 72,7 % de la valeur du travail bénévole, mais seulement la moitié de la rémunération des salariés. Les organismes religieux, qui bénéficient de près du cinquième de l'effort global de bénévolat, voient leur classement en regard de l'activité économique globale passer de la quatrième à la troisième place lorsque la valeur du bénévolat est incluse dans le PIB.

Figure 8

Mesure élargie du PIB selon le domaine principal d'activité : secteur sans but lucratif de base, 2000



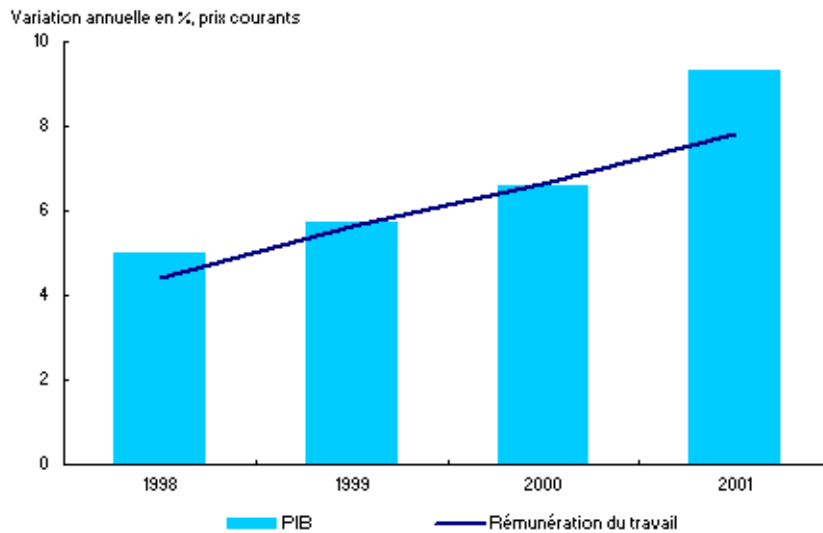
La rémunération des salariés explique la croissance du PIB des OSBL

Le PIB, ou valeur ajoutée, du secteur sans but lucratif est égal à la valeur des biens et services produits par les organismes sans but lucratif à laquelle on soustrait la valeur des achats intermédiaires nécessaires pour produire ces biens et services. Il inclut implicitement les salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail (rémunération des salariés), les provisions pour consommation de capital (amortissement des bâtiments et de l'équipement), l'autre excédent d'exploitation et les impôts nets moins les subventions sur les facteurs de production. La rémunération des salariés représente plus de 85 % du PIB des OSBL.

De 1997 à 2001, la croissance de la rémunération des salariés des OSBL s'est accélérée chaque année. La masse salariale totale du secteur sans but lucratif de base, dont le taux de croissance moyen sur la période a été de 7,6 %, a augmenté plus rapidement que celle des hôpitaux, des universités et des collèges regroupés (+ 5,5 %).

Figure 9

Croissance du PIB et rémunération du travail : secteur sans but lucratif global



Les salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail constituent plus de 90 % du PIB des hôpitaux, des universités et des collèges¹². Le reste de ce PIB englobe les provisions pour consommation de capital (plus de 7 %) et les impôts nets moins les subventions sur les facteurs de production (moins de 2 %).

Le travail rémunéré représente une part plus faible du PIB du secteur sans but lucratif de base. Cette situation est due à la prise en compte dans le calcul du PIB de l'excédent d'exploitation des organismes dont la majorité des coûts sont couverts par les recettes provenant des ventes¹³, ainsi qu'à la plus grande part des impôts moins les subventions sur les facteurs de production imputable à ce groupe. Bien que l'une des caractéristiques distinctives des organismes sans but lucratif soit que leur principale raison d'être n'est pas de générer des profits, ceux dont l'activité marchande est importante peuvent réaliser un excédent d'exploitation (profits ou pertes) durant tout exercice, mais celui-ci ne peut pas être réparti entre les propriétaires ni les membres du conseil d'administration.

12. Puisque ces organismes sont principalement des producteurs non marchands dont l'activité marchande est limitée, par convention, leur production est comptabilisée au prix coûtant dans le Système de comptabilité nationale.

13. Ces organismes sont principalement considérés comme des producteurs marchands et leur production est évaluée à la valeur marchande dans le Système de comptabilité nationale.



Revenus et dépenses du secteur sans but lucratif de 1997 à 2001

La croissance des revenus du segment de base est la plus importante

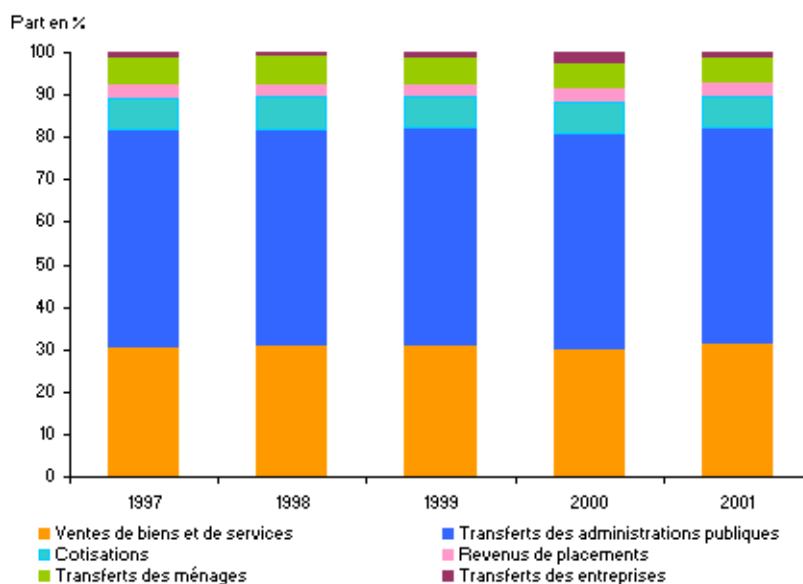
Le total des revenus des organismes généralement plus petits qui constituent le secteur sans but lucratif de base a augmenté au taux moyen de 7,5 % de 1997 à 2001, taux de croissance supérieur à celui du revenu du secteur sans but lucratif global (+6,6 %). Ce résultat tient en grande partie à une croissance plus forte des ventes (+9,1 %) et des transferts gouvernementaux (+7,5 %) pour ce groupe d'organismes. En 2001, les revenus de ce groupe ont augmenté de 4,8 %, tandis que ceux des hôpitaux, des universités et des collèges s'accroissaient de 4,5 %.

Les transferts gouvernementaux sont la première source de revenus des hôpitaux, des universités et des collèges

Tout au long de la période allant de 1997 à 2001, les transferts gouvernementaux ont été la source principale de revenus du secteur sans but lucratif global, représentant plus de la moitié du revenu total. Les ventes de biens et de services¹⁴ venaient au second rang, leur contribution étant un peu inférieure au tiers du total des revenus. Les revenus provenant d'une gamme variée de sources comparativement moins importantes représentaient le solde, c'est-à-dire moins de 20 % des revenus du secteur. Ces sources comptent les cotisations versées par les membres, les transferts des ménages, les revenus de placements et les dons faits par les entreprises. Leur contribution au revenu total est demeurée remarquablement stable au cours de la période.

Figure 10

Répartition du revenu par source : secteur sans but lucratif global



Les hôpitaux, les universités et les collèges obtiennent aussi une part importante du revenu total du secteur sans but lucratif global, recevant généralement plus de la moitié des recettes totales du secteur sous forme de financement public (qui représente 80 % de la valeur totale des transferts gouvernementaux destinés au secteur

14. Conformément aux lignes directrices concernant la comptabilité nationale, dans les composantes du revenu courant du compte satellite, les paiements faits par les administrations publiques aux institutions sans but lucratif en contrepartie des biens et services fournis sont comptabilisés à titre de ventes et non de transferts gouvernementaux. Ces montants ne peuvent pas être inscrits séparément.



sans but lucratif). De 1997 à 2001, les hôpitaux n'ont jamais reçu moins de 84 % de leurs revenus de sources publiques (ce qui représente 60 % de la valeur totale des transferts gouvernementaux destinés au secteur sans but lucratif). Les universités et les collèges comptaient moins sur les deniers publics, moins des deux tiers de leurs revenus ayant pris la forme de transferts gouvernementaux et l'autre tiers provenant de leurs ventes (y compris les frais de scolarité). Puisque ces entités relèvent de la compétence provinciale, il n'est pas étonnant que les gouvernements provinciaux fournissent la plus grande part du financement du secteur sans but lucratif global (plus de 93 % chacune des années étudiées).¹⁵

Les hôpitaux, les universités et les collèges ont vu augmenter leurs revenus provenant de dons des ménages et des entreprises au cours de la période, leur part de la valeur totale des dons étant passée de 13,4 % en 1997 à 16,2 % en 2001.

Les ventes de biens et de services sont la source principale de revenus du secteur sans but lucratif de base

Ce groupe d'organismes dépend nettement moins des sources publiques de financement, comme en témoigne le fait que, de 1997 à 2001, environ le cinquième seulement de leurs revenus provenaient de transferts des administrations publiques. Les ventes de biens et de services venaient en tête de liste, représentant plus de 40 % des revenus. En outre, ces organismes généralement plus petits tirent aussi une part importante de leurs revenus des cotisations (plus de 16 %) et des dons faits par les ménages (plus de 12 %). Les autres sources de revenus comprennent les revenus de placements (moins de 6 %) et les transferts des entreprises (habituellement moins de 2 %). Chacune des cinq années étudiées, les quatre sources de revenu les plus importantes représentaient plus de 90 % du total des revenus de ce groupe.

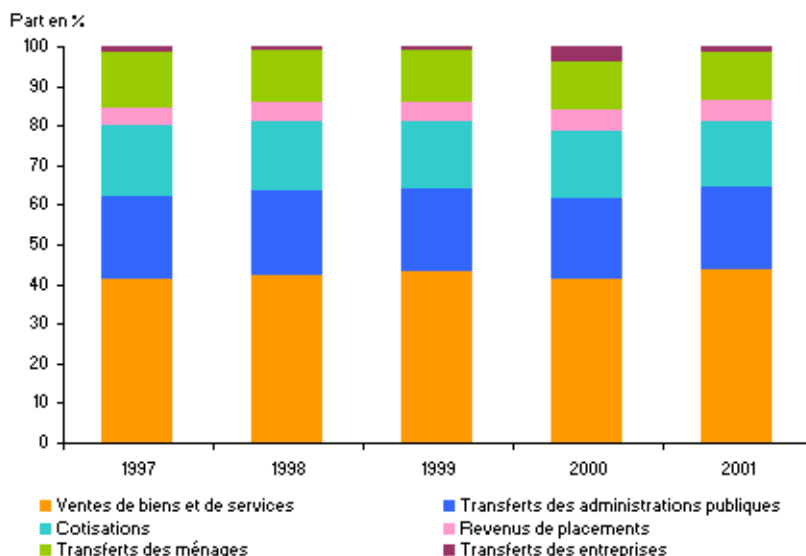
En 2000, un don exceptionnellement important fait par une société à une fondation a plus que doublé le niveau et la part des transferts des entreprises par rapport à l'année précédente.

15. Dans le SCN du Canada, ces transferts sont comptabilisés en fonction du payeur final. Les paiements fédéraux aux administrations provinciales destinés au financement de la santé et de l'éducation sont donc présentés comme des transferts entre administrations publiques et non comme des transferts aux hôpitaux, aux universités et aux collèges.



Figure 11

Répartition du revenu selon la source : secteur sans but lucratif de base



Alors que la majeure partie des fonds publics versés à ce groupe venait aussi des administrations provinciales, la contribution de l'administration fédérale envers ce groupe a été plus importante que pour le secteur dans son ensemble. L'importance relative du financement de ce groupe d'organismes par l'administration fédérale a également augmenté au cours de la période. De 1997 à 2001, la part des transferts publics versés à ce groupe par l'administration fédérale est passée de 16,9 % à 20 %, tandis que la part provinciale a diminué (de 82,2 % à 77,4 %).

Les revenus proviennent d'une gamme variée de domaines d'activité

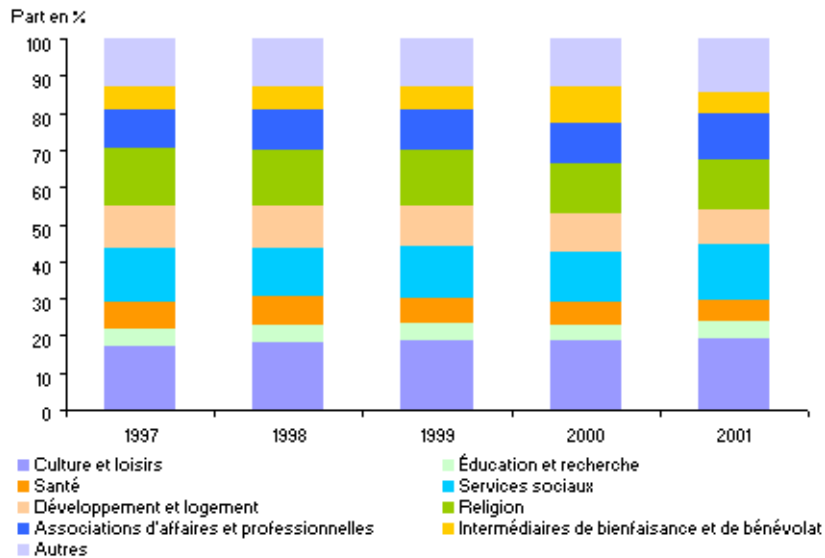
Les domaines de la santé et de l'éducation représentent une part considérable (près de 60 %) du total des revenus du secteur, la plus grande partie provenant des hôpitaux, des universités et des collèges. L'autre 40 % des revenus provient d'une variété d'activités. Les six domaines d'activité principaux — culture et loisirs, services sociaux, religion, association d'affaires et professionnelles, développement et logements, et santé — représentent habituellement les trois quarts du total des revenus obtenus par ces organismes généralement plus petits.

Dans le cas du secteur sans but lucratif de base, un certain nombre de différences entre la répartition des revenus et celle du PIB méritent d'être mentionnées. Les organismes de services sociaux, qui sont en tête en ce qui concerne la valeur ajoutée, reçoivent une part moins importante du total des revenus et n'occupent que la deuxième place à cet égard. Inversement, de 1997 à 2001, le groupe de la culture et des loisirs s'est taillé une part plus importante des revenus que du PIB et est demeuré le groupe ayant les revenus plus élevés tout au long de la période. Enfin, durant la période, la part du total des revenus provenant des intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat est demeurée systématiquement deux fois plus importante que leur part du PIB (moins de 3 %). Cette situation tient au fait que l'activité productive de ces organismes est assez faible, puisqu'ils se consacrent principalement à la collecte et à la répartition de fonds pour d'autres organismes.



Figure 12

Répartition du revenu selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base



Diverses enclaves de croissance du revenu de 1997 à 2001

De 1997 à 2001, le total des revenus du secteur sans but lucratif de base a augmenté de 12,9 milliards de dollars. Les deux tiers de cette croissance sont dus à quatre domaines d'activité, à savoir la culture et les loisirs (3,2 milliards de dollars), les associations d'affaires et professionnelles (2,3 milliards de dollars), les services sociaux (2,2 milliards de dollars) et la religion (1,1 milliard de dollars).

Les groupes de l'environnement et des associations d'affaires et professionnelles sont en tête en ce qui concerne la croissance du revenu en 2001

En ce qui concerne la croissance du revenu en 2001, le groupe de l'environnement a été la vedette (+25,4 %), suivi du groupe des associations d'affaires et professionnelles (+21,2 %). Les organismes du domaine de l'éducation et de la recherche ont également vu augmenter fortement leurs revenus (+18,5 %), de même ceux du groupe des services sociaux (+13,5 %). Le recul important (-40,5 %) des recettes des intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat est le résultat d'un accroissement exceptionnellement élevé en 2000 à la suite d'un don important.

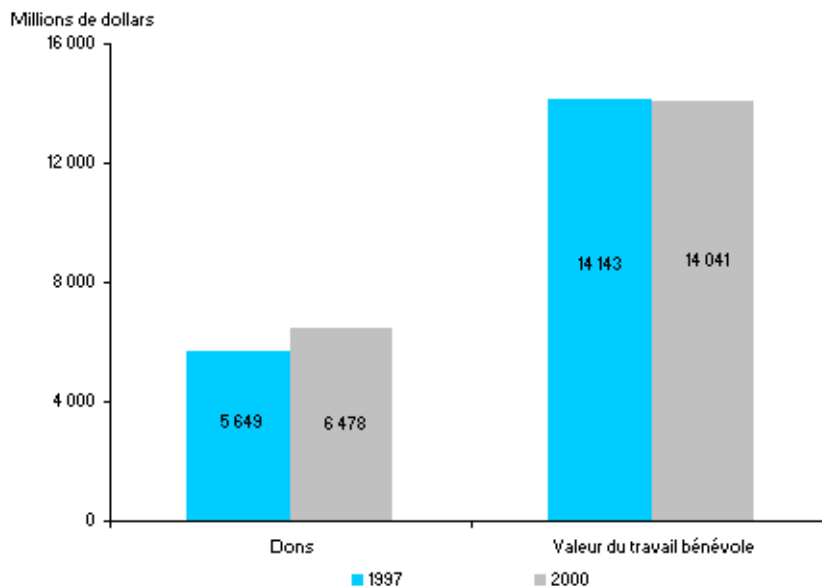


La valeur des dons des ménages ne souffre pas la comparaison avec celle des services bénévoles

Malgré une légère baisse de sa valeur de 1997 à 2000, le bénévolat continue de représenter une ressource nettement plus importante du secteur sans but lucratif que les dons en espèces et en nature des ménages. Bien qu'il ne s'agisse pas strictement d'un revenu, la valeur au coût du remplacement du bénévolat en 2000 est estimée à 14,0 milliards de dollars en autres revenus « en nature » offerts au secteur sans but lucratif, soit plus du double des 6,5 milliards de dollars de dons faits par les ménages.

Figure 13

Dons des ménages et valeur du travail bénévole : secteur sans but lucratif global, 1997 et 2000

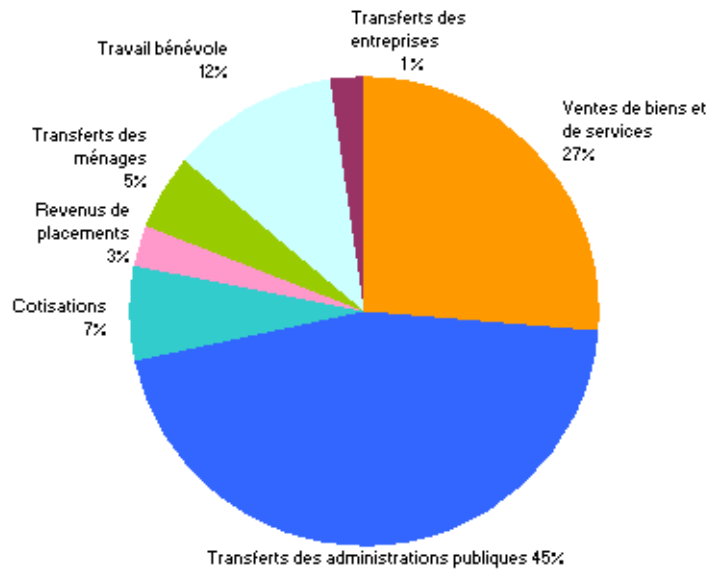


Le travail des bénévoles représente une ressource importante sous forme de transfert en nature en provenance des ménages. La valeur des revenus du secteur sans but lucratif, ainsi que celle de son PIB peuvent être élargies afin de refléter cette valeur supplémentaire. Si l'on combine la valeur du travail bénévole à celle des dons des ménages, la part des revenus du secteur sans but lucratif global imputable aux transferts des ménages triple, pour passer de 5,3 % à près de 17 % (illustré ci-dessous par la somme des transferts des ménages et des services bénévoles).



Figure 14

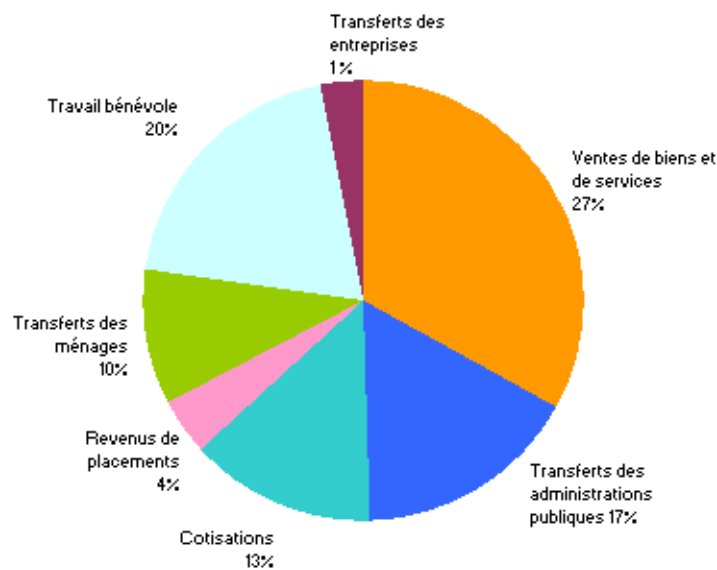
Sources de revenu en tenant compte du bénévolat : secteur sans but lucratif global, 2000



Pour le secteur sans but lucratif de base, le fait d'ajouter la valeur du travail bénévole augmente la part des transferts des ménages qui passe de 10 % à près de 30 %.

Figure 15

Sources de revenu en tenant compte du bénévolat : secteur sans but lucratif de base, 2000



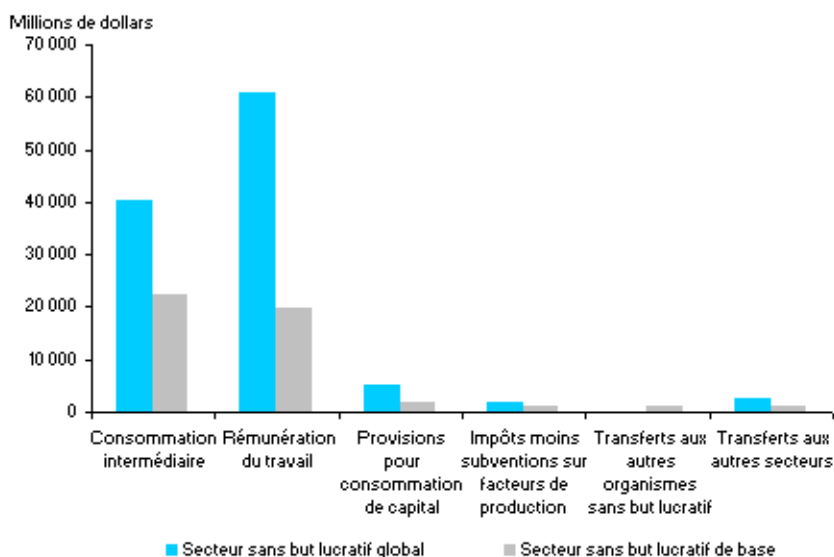
La rémunération des salariés est la dépense la plus grande

En 2001, les dépenses totales des OSBL ont augmenté de 8,9 % pour atteindre 109,6 milliards de dollars. Jusqu'à 98 % de ces dépenses correspondent à des dépenses d'exploitation engagées pour produire des biens et des services. La part restante représente des transferts à d'autres secteurs de l'économie.

À part quelques exceptions, la composition des dépenses d'exploitation est demeurée relativement stable de 1997 à 2001. Représentant plus de 56,8 % du total en 2001, la rémunération des salariés était la dépense la plus importante, suivie par les achats de biens et de services utilisés en production (consommation intermédiaire), à 37,8 %. Enfin, 5 % des dépenses de production étaient réparties entre les provisions pour consommation de capital (dépenses d'amortissement), et les impôts moins les subventions sur les facteurs de production.

Figure 16

Composantes des dépenses courantes, 2001

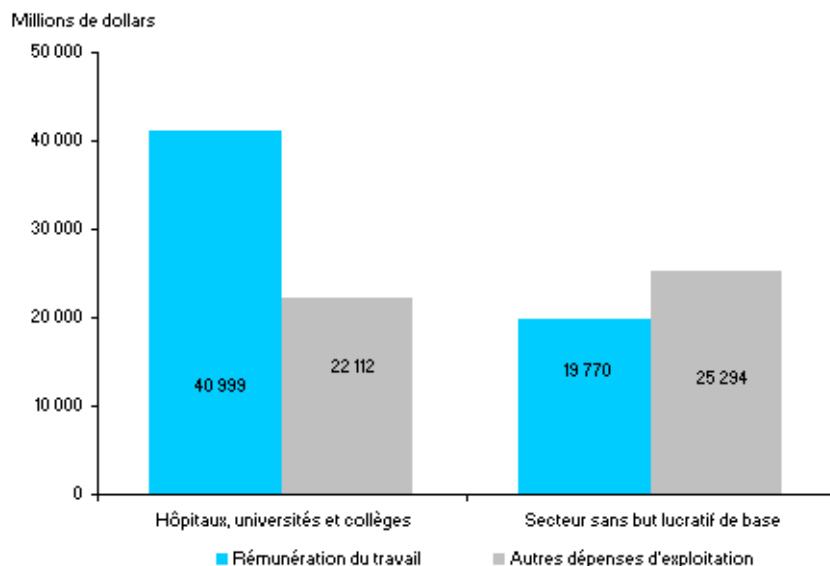


Les dépenses des hôpitaux, des universités et des collèges ont augmenté au même rythme (9,1 %) que celles du reste du secteur. Les dépenses de rémunération des salariés de ces organismes représentaient plus du double de leurs dépenses en biens et services. Par conséquent, leur part de dépenses en rémunération du travail a été relativement plus élevée (65,9 %) et celle des dépenses de consommation intermédiaire, relativement plus faible (29,2 %) que pour le reste du secteur. Ceci s'explique peut-être par des taux de rémunération plus élevés dans ces domaines d'activité.



Figure 17

Rémunération des salariés et autres dépenses d'exploitation : hôpitaux, universités et collèges et secteur sans but lucratif de base, 2001



En revanche, les organismes sans but lucratif de base ont consacré une part plus grande de leurs ressources à l'achat de biens et de services (49,7 %) qu'à la rémunération des salariés (43,9 %). Il importe de souligner que, sachant que ces organismes bénéficient de la plus grande part de l'effort global de bénévolat, l'intégration de la valeur du travail bénévole à la mesure de la valeur du travail rémunéré produirait un tableau fort différent pour ce groupe.

L'épargne du secteur sans but lucratif est concentrée dans des domaines d'activité particuliers

De 1997 à 2001, la différence entre les revenus et les dépenses du secteur sans but lucratif se solde par une épargne s'élevant en moyenne à moins de 7 % de la valeur de l'épargne nationale. En 2001, les dépenses des OSBL ont augmenté deux fois plus rapidement que leurs revenus, ce qui a produit l'épargne la plus faible au cours de la période (2,8 milliards de dollars).

La plus grande part de l'épargne du secteur provient de types particuliers d'organismes, dont les offices de transport sans but lucratif, les fournisseurs d'assurance-maladie, les fondations, les chambres de commerce et les grandes associations d'affaires et professionnelles. La plupart répondent généralement aux besoins des entreprises ou ont une activité importante sur le marché¹⁶, ou bien s'occupent de distribuer leurs recettes à d'autres organismes sans but lucratif.

Les hôpitaux ont été en désépargne pendant toute la période, sauf en 2000, tandis que les universités et les collèges ont réussi à épargner un montant modeste chacune des cinq années.

16. Ils sont classés au secteur des entreprises dans les comptes courants du SCN du Canada.



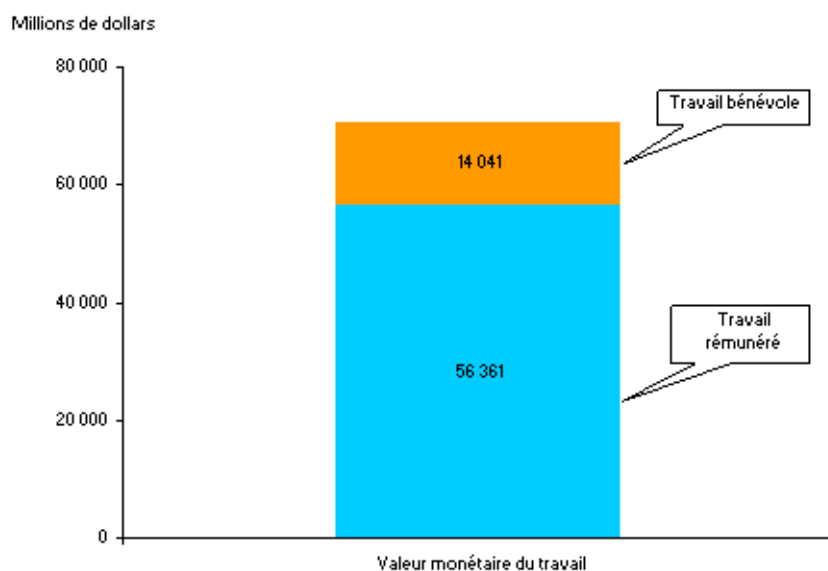
Travail bénévole et rémunération du travail, 1997 et 2000

Le travail bénévole représente une part importante de la valeur totale du travail

En 2000, les OSBL ont consacré 56,4 milliards de dollars à la rémunération des salariés et ont reçu l'équivalent de 14,0 milliards de dollars en travail bénévole. Si l'on additionne la rémunération des salariés et la valeur au coût de remplacement du travail bénévole, on obtient une mesure élargie de la valeur totale du travail. En 2000, la valeur du travail bénévole représentait 19,9 % de la valeur totale des ressources de main-d'œuvre dont disposait le secteur sans but lucratif global, en baisse par rapport à la part de 22,8 % observée en 1997. Comparativement à 1997, la valeur des services de main-d'œuvre était de 18 % plus élevée, tandis que celle du travail bénévole avait diminué légèrement, ce que pourrait expliquer une économie en expansion, où les gens participent davantage au marché du travail rémunéré et ont tendance à consacrer moins de temps au bénévolat. Cette situation pourrait forcer les organismes sans but lucratif à embaucher un plus grand nombre d'employés afin de réaliser leur mission.

Figure 18

Mesure élargie du travail : secteur sans but lucratif global, 2000



En 1997 ainsi qu'en 2000, les organismes du secteur sans but lucratif de base ont versé environ le tiers de la rémunération des salariés des OSBL. En 2000, ils ont bénéficié de plus de 86 % de l'ensemble des services de main-d'œuvre bénévole, valant 12,1 milliards de dollars, et ont versé 18,2 milliards de dollars en rémunération des salariés. Par conséquent, il n'est pas étonnant que la part de la valeur totale des services de main-d'œuvre correspondant au travail bénévole soit deux fois plus importante pour ce groupe que pour le secteur sans but lucratif dans son ensemble. De 1997 à 2000, une croissance plus importante de la rémunération des salariés (+23,3 %) que de la valeur du travail bénévole (+1,8 %) dans le secteur sans but lucratif de base s'est traduite par une légère diminution de cette part, qui est passée de 44,6 % à 40 % dans l'intervalle entre ces deux années. La valeur globale des ressources de main-d'œuvre utilisées par ces organismes généralement plus petits représentait 5,5 % de la masse salariale de l'économie canadienne en 2000, comparativement à 12,9 % pour le secteur sans but lucratif dans son ensemble.



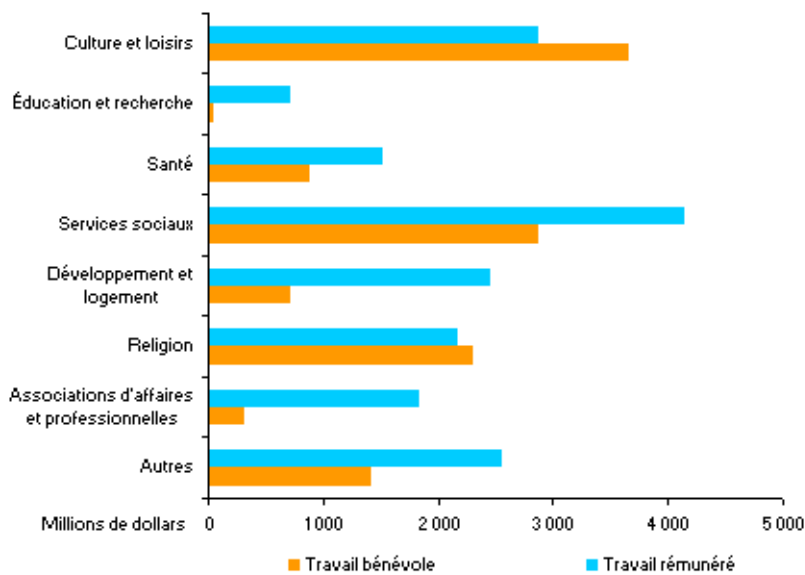
Le groupe de la culture et des loisirs attire le plus de bénévoles, et ceux de la santé et de l'éducation, le moins

Comme en 1997, quatre domaines d'activité représentaient la part la plus importante de la valeur du travail bénévole en 2000. Le groupe de la culture et des loisirs était en tête (travail bénévole valant 3,6 milliards de dollars), suivi par les groupes des services sociaux (2,9 milliards de dollars), de la religion (2,3 milliards de dollars) et de l'éducation et de la recherche (1,5 milliards de dollars). Ensemble, en 2000, ces quatre groupes représentaient près des trois quarts de la valeur totale du travail bénévole, mais moins de 40 % de celle de la rémunération des salariés.

Le domaine de la santé, qui est essentiellement dominé par les hôpitaux, en ce qui concerne tant le PIB que les revenus, compte nettement plus sur le travail rémunéré que sur les services bénévoles. Ce groupe avait une longueur d'avance sur tous les autres en ce qui concerne la rémunération des salariés. Venait ensuite le groupe de l'éducation et de la recherche. Bien que ces deux domaines d'activité représentent la majeure partie (71,7 %) des services de main-d'œuvre rémunérés dans le secteur sans but lucratif, ils n'ont bénéficié que de 20,4 % de la valeur du travail bénévole. La prépondérance des services de main-d'œuvre rémunérée dans les secteurs de la santé et de l'éducation reflète le recours à des travailleurs spécialisés.

Figure 19

Valeur monétaire du travail bénévole et du travail rémunéré selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base, 2000



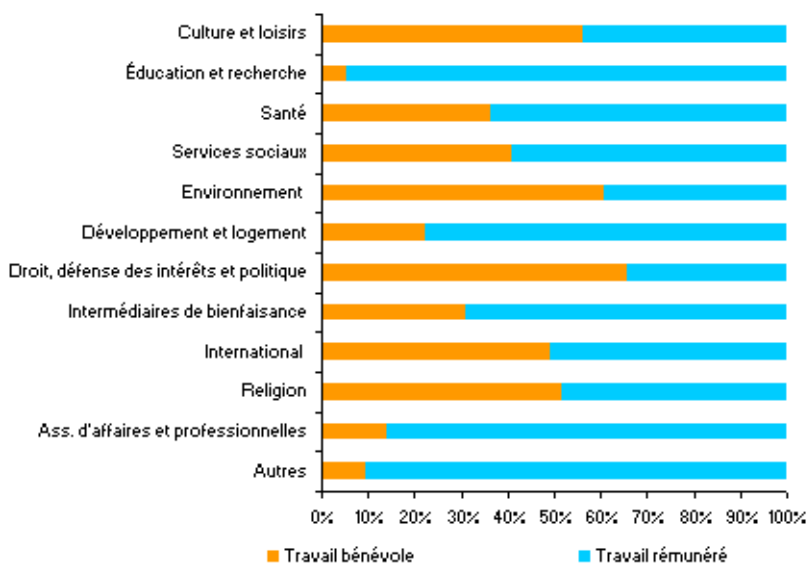
Le recours à des bénévoles varie fortement selon le genre d'organisme

Le recours à des bénévoles plutôt qu'à des travailleurs rémunérés varie considérablement selon le domaine d'activité. En 2000, la part de la valeur élargie des services de main-d'œuvre imputable au travail bénévole variait de 65,9 % pour le groupe du droit, de la défense des intérêts et de la politique à 4,7 % pour celui de la santé, y compris les hôpitaux. Les groupes des associations d'affaires et professionnelles et de la recherche et de l'éducation, dont les parts étaient de 14 % et de 10,4 %, respectivement, utilisaient nettement moins de bénévoles que d'employés.

Par contre, les organismes s'intéressant principalement aux domaines de l'environnement, de la culture et des loisirs et de la religion comptaient davantage sur le bénévolat, qui, pour ces groupes, représentait 60,6 %, 56,1 % et 51,5 %, respectivement, de la valeur totale des services de main-d'œuvre.

Figure 20

Importance relative du travail bénévole et du travail rémunéré dans la mesure élargie de la valeur du travail : secteur sans but lucratif de base, 2000

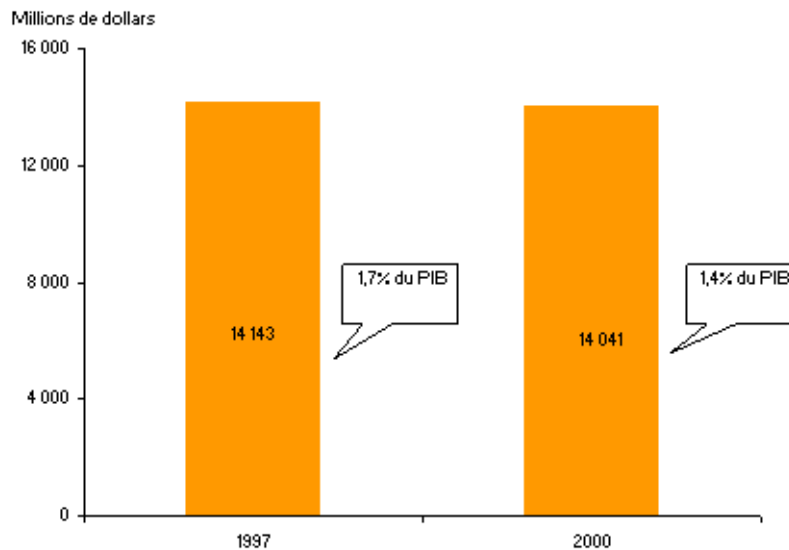


La valeur du travail bénévole a baissé en 2000

En 2000, la valeur du travail bénévole du secteur sans but lucratif était de 14 milliards de dollars, chiffre légèrement inférieur à celui observé en 1997. Cette valeur du travail bénévole représentait 1,4 % du PIB du Canada; en 1997, la proportion était de 1,7 %. Cette baisse de la valeur du travail bénévole a été causée par une diminution du nombre d'heures de bénévolat au cours de la période.

Figure 21

Valeur du travail bénévole en proportion du PIB de l'économie canadienne



Les intermédiaires de bienfaisance et les organismes dédiés à l'éducation et à la recherche sont ceux qui ont accusé les reculs les plus importants de la valeur du travail bénévole, soit 20 % et 17 %, respectivement. Les quelques domaines où cette valeur a augmenté, comme les groupes de l'environnement, des associations d'affaires et professionnelles, des organismes internationaux et du droit, de la défense des intérêts et de la politique, possèdent tous un petit effectif de bénévoles.

En 2000, 6,5 millions de personnes, soit 26,7 % de la population canadienne, ont fait don de leur temps et de leurs compétences, proportion en baisse par rapport au taux de bénévolat de 31 % enregistré en 1997. Si un million de Canadiens de moins ont fait du bénévolat, ceux qui en ont fait y ont consacré plus de temps, ce qui a compensé partiellement la diminution du nombre d'heures de bénévolat. En 2000, les bénévoles ont donné, en moyenne, 162 heures de leur temps comparativement à 149 heures en 1997. En tout, 1,1 milliard d'heures de bénévolat ont été dénombrées en 2000, ce qui équivaut à 539 000 emplois à temps plein (en se basant sur une semaine de travail de 40 heures).

Le déplacement des ressources du secteur non marchand vers le secteur marchand durant certaines phases du cycle économique peut avoir une incidence sur le profil du bénévolat. De 1997 à 2000, le taux annuel moyen de croissance de l'économie canadienne a été de 4,9 % et le taux d'emploi est passé de 58,8 % à 61,2 %. À mesure que la participation au marché du travail rémunéré s'accroît, moins de temps pourrait être disponible pour le bénévolat.



VI. Résumé et conclusion

La contribution des organismes sans but lucratif à l'économie du Canada est importante. Tant la taille du secteur sans but lucratif de base que celle du secteur sans but lucratif global est supérieure à celle de certaines industries importantes, que l'on élargisse ou non les mesures types en tenant compte de la valeur du travail bénévole.

De 1997 à 2001, l'activité économique du secteur sans but lucratif a connu une croissance vigoureuse. Le secteur est dominé par les hôpitaux, les universités et les collèges, mais le secteur sans but lucratif de base, dont sont exclus ces organismes, a pris de l'élan au cours de la période et, par conséquent, sa part de la valeur totale du PIB du secteur sans but lucratif s'est accrue progressivement. Les organismes du secteur sans but lucratif de base sont généralement plus petits et englobent une foule de domaines d'activité. Au cours de la période, l'activité du groupe des services sociaux du secteur sans but lucratif de base a été à la hausse, tandis que celle du groupe des services de santé (autres que les hôpitaux) a fléchi.

De 1997 à 2001, le segment de base du secteur a pris la tête en ce qui concerne la croissance des revenus. Les ventes de biens et de services ont été la source de revenus la plus importante des organismes du secteur sans but lucratif de base. Ces organismes généralement plus petits tirent aussi une part importante de leurs revenus des cotisations qui leur sont versées ainsi que des dons faits par les ménages. La culture et les loisirs, les associations d'affaires et professionnelles, les services sociaux et la religion sont des domaines où la croissance des revenus a été solide.

La répartition des sources de revenus est demeurée étonnamment stable au cours de la période, mais les hôpitaux, les universités et les collèges ont reçu une part croissante de leur revenu sous forme de dons des ménages et des entreprises. La part fédérale des transferts des administrations publiques au secteur sans but lucratif de base a augmenté, tandis que la part provinciale a diminué.

La rémunération des salariés était le poste de dépense le plus important, particulièrement pour les hôpitaux, les universités et les collèges. Les autres organismes ont, comparativement, consacré une plus grande part de leurs ressources à l'achat de biens et services utilisés dans le processus de production. De 1997 à 2001, l'écart entre les revenus et les dépenses du secteur sans but lucratif s'est traduit par une épargne qui était concentrée dans des domaines d'activités particuliers.

Le bénévolat représente une part importante de l'activité des organismes sans but lucratif, particulièrement dans le segment de base. Le fait d'inclure la valeur du bénévolat dans le calcul du PIB (pour obtenir une mesure élargie) accroît la valeur du PIB du secteur sans but lucratif de base de plus de 52 % et celle du secteur sans but lucratif global de plus de 21 %. La valeur des dons en espèces et en nature des ménages ne souffre pas la comparaison avec celle des services bénévoles. Si l'on combine la valeur du travail bénévole à celle de ces dons, la valeur des transferts des ménages est triplée.

À 40 %, la part de la valeur totale des services de main-d'œuvre imputables au travail bénévole est deux fois plus importante pour le segment de base que pour le secteur sans but lucratif dans son ensemble. Le recours à des bénévoles plutôt qu'à des travailleurs rémunérés varie considérablement selon le genre d'organisme. La majorité du bénévolat est concentrée dans trois domaines d'activité, à savoir la culture et les loisirs, la religion et les services sociaux, ces trois groupes représentant près des deux tiers de la valeur totale du travail bénévole. Les grands prestataires de services des domaines de la santé et de l'éducation comptent davantage sur le travail rémunéré, de même que les associations d'affaires.



De 1997 à 2000, la valeur du travail rémunéré a baissé, à cause d'une diminution du nombre d'heures de bénévolat. Bien qu'un million de Canadiens de moins ont offert des services bénévoles, ceux qui l'ont fait y ont consacré un plus grand nombre d'heures en moyenne, ce qui a compensé partiellement ce recul.

Baromètre de la vigueur du secteur sans but lucratif, le compte satellite est devenu une ressource essentielle pour les organismes sans but lucratif, les décideurs à tous les niveaux de gouvernement, les universitaires et les experts du monde entier. Il ouvre la voie à toute une gamme d'applications dont la réalisation ne fait que commencer. Le potentiel analytique du compte satellite augmentera d'année en année à mesure que la série chronologique s'allonge. La prochaine diffusion, qui aura lieu en 2006, portera sur une période de six ans, ce qui permettra une analyse des tendances encore plus significative.



Tableau 1. Comptes économiques : secteur sans but lucratif¹

Tableau CANSIM 3880001

	Millions de dollars				
	1997	1998	1999	2000	2001
Compte de production					
Production brute	83 948	88 996	94 885	102 067	111 019
Consommation intermédiaire	28 032	30 572	33 444	36 978	40 483
Produit intérieur brut aux prix de base	55 916	58 424	61 441	65 089	70 536
Rémunération des salariés	47 915	50 016	52 847	56 361	60 769
Impôts indirects nets sur facteurs de production	1 397	1 529	1 546	1 592	1 740
Provisions pour consommation de capital	3 694	3 860	4 071	4 538	5 183
Autre excédent d'exploitation	2 910	3 019	2 977	2 598	2 845
Compte des revenus et des dépenses					
Revenus	87 081	92 216	97 449	107 572	112 366
Ventes de biens et de services	26 473	28 335	29 862	31 930	35 158
Cotisations	6 808	7 489	7 564	8 213	8 304
Revenus de placements	2 503	2 707	2 970	3 401	3 505
Transferts courants					
En provenance des particuliers et des entreprises	6 812	7 052	7 268	9 174	8 268
En provenance des particuliers	5 649	6 043	6 131	6 478	6 700
En provenance des entreprises	1 163	1 009	1 137	2 696	1 568
En provenance des administrations publiques	44 485	46 633	49 786	54 854	57 130
Administration fédérale	2 058	2 586	2 761	3 199	3 489
Administrations provinciales	42 341	43 948	46 921	51 632	53 340
Administrations locales	86	99	104	23	301
Dépenses	81 867	86 946	92 960	100 608	109 591
Dépenses courantes en biens et services	80 017	84 913	90 726	98 145	106 994
Transferts courants aux autres secteurs	1 850	2 032	2 233	2 463	2 597
Épargne (revenus moins dépenses)	5 214	5 270	4 489	6 964	2 775

1. Le revenu (la dépense) total(e) du secteur est égal à la somme des revenus (dépenses) figurant aux tableaux 2, 3 et 4 moins les transferts entre les organismes sans but lucratif.



Tableau 2. Comptes économiques : hôpitaux¹

Tableau CANSIM 3880001

	Millions de dollars				
	1997	1998	1999	2000	2001
Compte de production					
Production brute	32 586	33 877	35 984	39 040	42 487
Consommation intermédiaire	8 255	8 894	9 823	10 882	12 219
Produit intérieur brut aux prix de base	24 331	24 983	26 161	28 158	30 268
Rémunération des salariés	22 355	22 944	24 045	25 869	27 791
Impôts indirects nets sur facteurs de production	370	379	397	428	457
Provisions pour consommation de capital	1 606	1 660	1 719	1 861	2 020
Compte des revenus et des dépenses					
Revenus	31 679	32 990	35 004	39 603	40 827
Ventes de biens et de services	4 689	4 775	4 997	5 367	5 683
Revenus de placements	137	147	128	145	112
Transferts courants					
En provenance des particuliers et des entreprises	149	214	141	104	144
En provenance d'autres organismes sans but lucratif	344	390	324	367	502
En provenance des administrations publiques	26 360	27 464	29 414	33 620	34 386
Administrations provinciales	26 352	27 446	29 399	33 605	34 371
Administrations locales	8	18	15	15	15
Dépenses	32 198	33 592	35 652	38 609	42 191
Dépenses courantes en biens et services	31 894	33 246	35 318	38 279	41 850
Transferts courants aux autres secteurs	304	346	334	330	341
Épargne (revenus moins dépenses)	-519	-602	-648	994	-1 364

1. Les hôpitaux comprennent les établissements de soins pour bénéficiaires internes.



Tableau 3. Comptes économiques : universités et collèges

Tableau CANSIM 3880001

	Millions de dollars				
	1997	1998	1999	2000	2001
Compte de production					
Production brute	16 514	16 824	17 739	18 996	20 624
Consommation intermédiaire	4 344	4 511	4 776	5 212	5 855
Produit intérieur brut aux prix de base	12 170	12 312	12 963	13 784	14 769
Rémunération des salariés	10 827	10 979	11 565	12 332	13 208
Impôts indirects nets sur facteurs de production	217	211	219	230	241
Provisions pour consommation de capital	1 127	1 122	1 179	1 222	1 320
Compte des revenus et des dépenses					
Revenus	17 784	17 312	18 818	19 616	21 033
Ventes de biens et de services	5 849	5 261	5 723	6 293	6 926
Revenus de placements	512	501	552	605	460
Transferts courants					
En provenance des particuliers et des entreprises	763	708	954	1 086	1 194
En provenance des particuliers	282	260	329	369	406
En provenance des entreprises	481	448	625	717	788
En provenance d'autres organismes sans but lucratif	698	897	582	518	570
En provenance des administrations publiques	9 962	9 946	11 008	11 113	11 884
Administration fédérale	679	632	800	1 031	1 313
Administrations provinciales	9 275	9 306	10 200	10 074	10 563
Administrations locales	8	8	8	8	8
Dépenses	16 954	17 146	18 104	19 467	21 163
Dépenses courantes en biens et services	16 185	16 391	17 223	18 433	20 080
Transferts courants aux autres secteurs	769	755	881	1 034	1 083
Épargne (revenus moins dépenses)	830	166	715	149	-130



Tableau 4. Comptes économiques : secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges
Tableau CANSIM 3880001

	Millions de dollars				
	1997	1998	1999	2000	2001
Compte de production					
Production brute	34 848	38 295	41 162	44 031	47 908
Consommation intermédiaire	15 433	17 166	18 845	20 884	22 409
Produit intérieur brut aux prix de base	19 414	21 129	22 317	23 148	25 500
Rémunération des salariés	14 733	16 093	17 237	18 160	19 770
Impôts indirects nets sur facteurs de production	810	938	930	934	1 042
Provisions pour consommation de capital	961	1 078	1 173	1 455	1 843
Autre excédent d'exploitation	2 910	3 019	2 977	2 598	2 845
Compte des revenus et des dépenses					
Revenus	38 660	43 201	44 533	49 238	51 577
Ventes de biens et de services	15 935	18 299	19 142	20 270	22 549
Cotisations	6 808	7 489	7 564	8 213	8 304
Revenus de placements	1 854	2 059	2 290	2 651	2 933
Transferts courants					
En provenance des particuliers et des entreprises	5 900	6 132	6 174	7 984	6 931
En provenance des particuliers	5 292	5 677	5 732	6 057	6 222
En provenance des entreprises	608	455	442	1 927	709
En provenance des administrations publiques	8 163	9 223	9 364	10 121	10 860
Administration fédérale	1 379	1 954	1 961	2 168	2 176
Administrations provinciales	6 714	7 196	7 322	7 953	8 406
Administrations locales	70	73	81	0	278
Dépenses	33 757	37 494	40 110	43 417	47 309
Dépenses courantes en biens et services	31 938	35 276	38 185	41 433	45 064
Transferts courants aux autres organismes sans but lucratif	1 042	1 287	906	885	1 072
Transferts courants aux autres secteurs	777	931	1 019	1 099	1 173
Épargne (revenus moins dépenses)	4 903	5 707	4 423	5 821	4 269



Tableau 5. Revenu du secteur sans but lucratif, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	Millions de dollars				
	1997	1998	1999	2000	2001
Culture et loisirs	6 695	7 843	8 308	9 122	9 848
Éducation et recherche	18 732	18 406	20 256	21 227	22 988
Santé	33 456	35 068	36 912	41 244	42 249
Services sociaux	6 266	6 498	7 062	7 673	8 670
Environnement	487	548	568	621	779
Développement et logement	4 496	4 988	4 939	4 974	4 831
Droit, défense des intérêts et politique	472	525	561	670	629
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	2 405	2 724	2 545	4 870	2 898
Organismes internationaux	833	845	1 011	975	1 039
Religion	5 985	6 531	6 524	6 746	7 058
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	4 110	4 577	5 024	5 248	6 361
Autres domaines d'activité	3 145	3 662	3 738	4 201	5 015
Total	87 081	92 216	97 449	107 571	112 366

Tableau 6. Revenu du secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	Millions de dollars				
	1997	1998	1999	2000	2001
Culture et loisirs	6 695	7 843	8 308	9 122	9 848
Éducation et recherche	1 646	1 990	2 020	2 130	2 525
Santé	2 934	3 362	3 130	2 959	2 964
Services sociaux	5 452	5 605	6 165	6 722	7 631
Environnement	487	548	568	621	779
Développement et logement	4 496	4 988	4 939	4 974	4 831
Droit, défense des intérêts et politique	472	525	561	670	629
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	2 405	2 724	2 545	4 870	2 898
Organismes internationaux	833	845	1 011	975	1 039
Religion	5 985	6 531	6 524	6 746	7 058
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	4 110	4 577	5 024	5 248	6 361
Autres domaines d'activité	3 145	3 662	3 738	4 201	5 015
Total	38 659	43 200	44 532	49 237	51 576



Tableau 7. Produit intérieur brut aux prix de base du secteur sans but lucratif, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	Millions de dollars				
	1997	1998	1999	2000	2001
Culture et loisirs	3 045	3 270	3 380	3 635	3 838
Éducation et recherche	12 840	13 042	13 773	14 672	15 763
Santé	25 653	26 322	27 361	29 272	31 321
Services sociaux	4 774	5 169	5 684	6 079	6 883
Environnement	237	249	269	311	339
Développement et logement	2 463	2 861	3 165	3 113	3 290
Droit, défense des intérêts et politique	284	315	343	369	388
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	409	469	466	505	550
Organismes internationaux	141	148	175	178	193
Religion	2 371	2 553	2 595	2 747	2 909
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	2 180	2 329	2 397	2 327	2 956
Autres domaines d'activité	1 519	1 698	1 833	1 883	2 108
Total	55 916	58 424	61 441	65 089	70 536

Tableau 8. Produit intérieur brut aux prix de base du secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	Millions de dollars				
	1997	1998	1999	2000	2001
Culture et loisirs	3 045	3 270	3 380	3 635	3 838
Éducation et recherche	670	730	809	888	994
Santé	1 987	2 048	1 949	1 920	1 939
Services sociaux	4 108	4 460	4 936	5 273	5 997
Environnement	237	249	269	311	339
Développement et logement	2 463	2 861	3 165	3 113	3 290
Droit, défense des intérêts et politique	284	315	343	369	388
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	409	469	466	505	550
Organismes internationaux	141	148	175	178	193
Religion	2 371	2 553	2 595	2 747	2 909
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	2 180	2 329	2 397	2 327	2 956
Autres domaines d'activité	1 519	1 698	1 833	1 883	2 108
Total	19 414	21 129	22 317	23 148	25 500



Table 9. Heures consacrées au bénévolat, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880003

	1997	
	Millions d'heures de bénévolat	Postes à temps plein ¹
Culture et loisirs	282	144 009
Éducation et recherche	141	71 804
<i>Dont universités, collèges, éducation primaire et secondaire</i>	133	67 999
Santé	93	47 368
<i>Dont hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes</i>	41	20 722
Services sociaux	228	116 384
Environnement	23	11 874
Développement et logement	57	29 200
Droit, défense des intérêts et politique	34	17 126
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	16	8 307
Organismes internationaux	7	3 571
Religion	195	99 393
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	11	5 640
Autres domaines d'activité	25	12 791
Total	1 112	567 467

	2000	
	Millions d'heures de bénévolat	Postes à temps plein ¹
Culture et loisirs	273	139 484
Éducation et recherche	112	57 237
<i>Dont universités, collèges, éducation primaire et secondaire</i>	109	55 690
Santé	97	49 329
<i>Dont hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes</i>	34	17 525
Services sociaux	215	109 755
Environnement	27	13 925
Développement et logement	52	26 281
Droit, défense des intérêts et politique	41	20 721
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	12	6 267
Organismes internationaux	10	5 048
Religion	170	86 905
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	22	11 354
Autres domaines d'activité	25	12 602
Total	1 056	538 907

1. À temps plein tout au long de l'année (49 semaines, 40 heures par semaine).



Table 10. Valeur du travail bénévole au coût de remplacement et travail rémunéré, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880004

	Millions de dollars			
	1997			
	Valeur du travail bénévole au coût de remplacement	Travail rémunéré	Valeur monétaire élargie du travail	Ratio du bénévolat au total (en pourcentage)
Culture et loisirs	3 629	2 609	6 238	58,2
Éducation et recherche	1 825	11 003	12 828	14,2
<i>Dont universités, collèges, éducation primaire et secondaire</i>	1 728	10 494	12 223	14,1
Santé	1 221	21 982	23 203	5,3
<i>Dont hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes</i>	534	20 474	21 008	2,5
Services sociaux	2 964	4 091	7 055	42,0
Environnement	292	203	495	59,0
Développement et logement	752	2 111	2 863	26,3
Droit, défense des intérêts et politique	447	243	690	64,8
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	220	350	570	38,6
Organismes internationaux	91	121	212	42,9
Religion	2 464	2 032	4 496	54,8
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	136	1 868	2 004	6,8
Autres domaines d'activité	101	1 301	1 402	7,2
Total	14 143	47 914	62 057	22,8

	2000			
	Valeur du travail bénévole au coût de remplacement	Travail rémunéré	Valeur monétaire élargie du travail	Ratio du bénévolat au total (en pourcentage)
	Culture et loisirs	3 645	2 852	6 497
Éducation et recherche	1 514	13 029	14 543	10,4
<i>Dont universités, collèges, éducation primaire et secondaire</i>	1 473	12 332	13 805	10,7
Santé	1 345	27 375	28 720	4,7
<i>Dont hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes</i>	478	25 869	26 347	1,8
Services sociaux	2 853	4 137	6 990	40,8
Environnement	374	244	618	60,6
Développement et logement	694	2 442	3 137	22,1
Droit, défense des intérêts et politique	558	289	847	65,9
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	177	396	573	30,9
Organismes internationaux	134	139	273	49,0
Religion	2 292	2 155	4 447	51,5
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	297	1 826	2 122	14,0
Autres domaines d'activité	157	1 477	1 634	9,6
Total	14 040	56 361	70 401	19,9



VIII. Cadre conceptuel

Le Système de comptabilité nationale

Le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* a été élaboré dans le cadre du Système de comptabilité nationale du Canada (SCN). Le SCN est un système complet d'intégration des statistiques économiques, qui en assure l'exhaustivité, l'uniformité et la comparabilité d'un pays à l'autre au fil du temps. La statistique du Système de comptabilité nationale qui est probablement la mieux connue est le produit intérieur brut (PIB), qui mesure la valeur totale, sans double compte, des biens et des services produits dans l'économie.

Les comptes nationaux du Canada ont toujours rendu compte des opérations monétaires des organismes sans but lucratif, mais ces opérations n'étaient pas explicitement mentionnées dans les données qui ont été publiées. Les lignes directrices internationales pour la comptabilité nationale recommandent de produire des données pour un ensemble limité d'organismes sans but lucratif dans les statistiques types des comptes nationaux. Ce sous-ensemble s'appelle les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).¹⁷ Comme c'est le cas dans bien d'autres pays, cette recommandation n'a pas été mise en œuvre au Canada, et les ISBLSM sont intégrées au secteur des particuliers et des entreprises individuelles dans la Comptabilité nationale du Canada. Conformément aux lignes directrices internationales, d'autres organismes sans but lucratif sont intégrés aux secteurs des administrations publiques et des entreprises, selon leurs caractéristiques. En règle générale, les institutions sans but lucratif (ISBL) sont classées dans le secteur des administrations publiques si elles ont des liens importants avec les administrations publiques et reçoivent un financement public important. Ces organismes entrent dans le secteur des entreprises si leur objectif est de répondre aux besoins des entreprises et s'ils recouvrent la majorité de leurs coûts par leurs ventes sur le marché.

Comptes satellites et cadre central du SCN

Outre qu'elles recommandent un cadre type et polyvalent pour l'établissement de statistiques économiques, les lignes directrices du SCN permettent l'élaboration de « comptes satellites ». Les comptes satellites sont des cadres de comptabilité distincts qui augmentent la capacité d'analyse des comptes nationaux dans des domaines d'intérêt particuliers, sans perturber ni surcharger le cadre central du SCN. Ils maintiennent des liens solides avec le cadre central, mais confèrent la souplesse permettant d'introduire d'autres concepts ou systèmes de classification plus appropriés pour un domaine particulier. Étant donné qu'un lien solide est maintenu avec le cadre central, les estimations du compte satellite sont entièrement comparables aux agrégats économiques types, comme le PIB.

Le travail d'élaboration des lignes directrices internationales pour les comptes satellites des organismes sans but lucratif a été entrepris grâce à l'initiative du *Center for Civil Society Studies* de l'Université Johns Hopkins, qui a collaboré étroitement avec la Division de la statistique des Nations Unies. Ces lignes directrices sont désormais publiées dans le *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts* de l'Organisation des Nations Unies.¹⁸

De concert avec 10 autres pays et de nombreux experts internationaux, Statistique Canada a contribué à la production du *Handbook* dans le cadre du *Global Nonprofit Information System Project*. Le Canada compte parmi les premiers pays à le mettre en œuvre.

17. Voir *Système de comptabilité nationale*, 1993.

18. Voir *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*, Nations Unies (2003).



Conformément à la recommandation du *Handbook*, le *Compte satellite canadien des institutions sans but lucratif et du bénévolat* recense des ISBL dans tous les secteurs de l'économie. Un ensemble de comptes économiques est établi pour l'ensemble du secteur sans but lucratif, selon le modèle présenté dans le tableau ci-dessous :

Unité de type institutionnel	Secteurs du SCN du Canada			Secteur sans but lucratif
	Sociétés privées et entreprises publiques	Administrations publiques	Particuliers et entreprises non constituées en société	
Sociétés	C			
Unités gouvernementales		G		
Ménages			H	
Organismes sans but lucratif	N ₁	N ₂	N ₃	N = Σ N_i

Puisque les contributions volontaires de temps sont une ressource critique pour le secteur sans but lucratif, on élargit les comptes économiques types pour y inclure une estimation de la valeur économique du bénévolat. Cela porte la valeur de l'activité économique du secteur sans but lucratif au-delà de ce qui serait mesuré si on tenait compte seulement des opérations monétaires. Le fait de ne pas prendre en compte l'importante contribution du travail bénévole peut être vu comme une sous-estimation de la vraie valeur de l'activité économique du secteur sans but lucratif.

Définition du secteur sans but lucratif

La définition internationale du secteur sans but lucratif adoptée pour le compte satellite canadien est fondée sur plusieurs critères structurels et opérationnels. Le secteur est composé d'organismes qui présentent les caractéristiques suivantes :

- 1 *Il s'agit d'organismes* : Ils sont institutionnalisés dans une certaine mesure;
- 2 *Ils sont sans but lucratif et sans répartition des profits* : Leur principale raison d'être n'est pas de réaliser des profits et ils ne remettent pas les profits réalisés aux propriétaires ou aux directeurs;
- 3 *De par leur statut organisationnel, ils sont distincts du gouvernement* : Ils ne font pas partie de l'appareil gouvernemental et n'exercent pas de pouvoirs gouvernementaux en soi;
- 4 *Ils sont autogérés* : Ils ont la capacité de contrôler leurs activités et ne sont pas sous le contrôle effectif d'une autre entité;
- 5 *Ils garantissent la liberté d'adhésion et de contributions* : L'adhésion à l'organisme et les contributions de temps et d'argent ne peuvent être exigées par une loi et ne constituent pas une condition pour en devenir membre.

Parce qu'elle se veut transférable entre pays n'ayant pas les mêmes structures politiques, sociales et juridiques, cette définition ne limite pas le secteur sans but lucratif au cadre de fiscalité ou de réglementation du Canada régissant les organismes de bienfaisance enregistrés, les organismes sans but lucratif ou les sociétés exonérées d'impôt. Le secteur ainsi défini déborde aussi la conception commune du secteur de bienfaisance ou de philanthropie, englobant une vaste gamme d'organismes, qui vont des banques alimentaires aux clubs sportifs, aux organisations de membres et aux associations corporatives, en passant par les organismes de défense des intérêts et les groupes religieux. Le secteur comprend aussi de grands fournisseurs de services dans les domaines de la santé et de l'éducation, tels les hôpitaux et les universités.



IX. Méthodologie d'estimation

Le Système de comptabilité nationale (SCN) constitue un cadre puissant d'intégration pour les statistiques économiques sur le secteur sans but lucratif. Il existe une vaste gamme de sources de données sur les dimensions clés des organismes sans but lucratif canadiens, et il est possible de les combiner et de les intégrer dans un cadre du SCN pour produire les estimations du compte satellite. La comparaison de sources multiples de données dans un système de comptabilité complet et cohérent contribue à améliorer la qualité des données et permet d'exploiter à fond toutes les données sources disponibles.

Les comptes économiques types pour le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* exploitent à fond les fichiers administratifs (données fiscales) pour établir des estimations, alors que d'autres sources sont utilisées pour des segments clés du secteur sans but lucratif ou pour des variables particulières du compte. Le volet non marchand, pour attribuer une valeur au coût de remplacement aux contributions de travail bénévole, s'appuie sur deux sources principales, l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* et les taux de salaires tirés du *Recensement de la population du Canada*.

Comptes économiques types

L'établissement de statistiques de comptabilité nationale ayant trait aux organismes sans but lucratif canadiens a nécessité la mise sur pied d'une importante infrastructure pour intégrer des fichiers administratifs multiples et d'autres sources. Au Canada, il n'existe aucune source complète et centralisée de données administratives sur les organismes sans but lucratif. On retrouve plutôt ces données dans divers fichiers de données, dont aucun n'est exhaustif et dont chacun, pris individuellement, comporte des limitations importantes. Ces fichiers englobent les organismes de bienfaisance enregistrés (le fichier de données des T3010), les organismes sans but lucratif (le fichier des T1044), les sociétés exonérées d'impôt (selon les déclarations de revenus des sociétés T2 et l'Index général des renseignements financiers (IGRF)), et les organismes du secteur public ayant droit à des remboursements de la taxe sur les produits et services (le fichier des remboursements de TPS aux organismes du secteur public).

L'Agence du revenu du Canada communique des fichiers administratifs renfermant des déclarations fiscales, sous forme de données brutes non validées. Statistique Canada en effectue le traitement, la validation et l'imputation, puis les fusionne et en élimine les doubles grâce à un identificateur exclusif (le Numéro d'entreprise attribué dans le régime fiscal canadien). Les codes d'industrie sont attribués d'après le Registre des entreprises de Statistique Canada et les traitements et salaires pour chaque employeur sont obtenus du fichier de données T4 État de la rémunération payée. On peut retrouver les ISBL supplémentaires qui ne figurent pas dans les autres fichiers administratifs dans le fichier des T4 grâce à leur code d'industrie selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Cette infrastructure, qui est désormais en place, permet de filtrer l'ensemble de l'univers des enregistrements pour éliminer certaines catégories d'organismes qui n'appartiennent pas au secteur sans but lucratif. Voici des exemples d'organismes qui figurent dans les dossiers administratifs du fait de leur statut juridique ou d'exonération d'impôt mais qui sont hors du champ de l'univers des organismes sans but lucratif selon la définition internationale : écoles primaires et secondaires et conseils scolaires publics, municipalités et organismes municipaux, organismes des administrations publiques fédérale et provinciales, organismes des gouvernements des Premières Nations, caisses de retraite, entreprises commerciales d'État et autres organismes à but lucratif qui peuvent être exonérés d'impôt.

Cet univers des dossiers administratifs d'organismes sans but lucratif et les renseignements financiers qui y sont associés sont exploités à fond pour établir des estimations portant sur certaines variables dans l'ensemble des comptes économiques types. Dans plusieurs cas particuliers, toutefois, soit pour des variables particulières soit pour des segments clés de l'univers des organismes sans but lucratif, il existe d'autres sources possibles. Les cas



les plus importants sont résumés ci-après. En règle générale, les éléments du compte satellite qui ne sont pas énumérés ici sont estimés à l'aide de l'univers des enregistrements fiscaux des organismes sans but lucratif, qui est présenté plus haut.

Variables particulières

Transferts (dons) en provenance des particuliers : La partie des transferts des particuliers justifiée de reçus est intégrée du point de vue du payeur à l'aide des déclarations de revenus des particuliers (le fichier de données des T1), tandis que la partie non justifiée de reçus d'impôt est fondée sur les renseignements obtenus auprès d'organismes sans but lucratif.

Transferts en provenance des administrations publiques : Établis du point de vue du payeur à l'aide des renseignements sur les comptes publics des gouvernements fédéral et provinciaux, des enquêtes auprès des municipalités et des états financiers des municipalités.

Transferts en provenance de sociétés : Selon les dons consignés dans les déclarations de revenus des sociétés. Il est important de noter que seules sont incluses les sommes déclarées en tant que dons. Toute autre forme de soutien à un organisme sans but lucratif déclarée comme dépense d'entreprise est exclue, étant donné qu'on ne peut la différencier des autres dépenses d'entreprise.

Segments du secteur sans but lucratif

Hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes : Des comptes détaillés et complets pour les hôpitaux et les établissements publics de soins pour bénéficiaires internes sont établis et intégrés au sous-secteur de la santé des administrations provinciales dans le SCN canadien. L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada recueillent des renseignements financiers par recensement sur les hôpitaux et les établissements de soins pour bénéficiaires internes; ces renseignements servent de base pour ces estimations.

Universités et collèges : Des comptes détaillés et complets pour les universités et les collèges sont établis et intégrés au sous-secteur de l'éducation des administrations provinciales dans le SCN canadien. Les estimations sont fondées sur des enquêtes par recensement menées par le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada.

Écoles primaires et secondaires : Le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada établit des statistiques financières détaillées et complètes sur les écoles privées, les écoles primaires et secondaires sans but lucratif.¹⁹

Syndicats : Les cotisations syndicales (figurant en tant que cotisations) sont déclarées sur l'État de la rémunération payée (T4) et cela forme la base des estimations du compte satellite.

Partis politiques : Les cotisations et les dépenses des partis politiques sont établies directement à partir des états financiers publics des partis politiques fédéraux et provinciaux.

Volet non marchand

Pour le volet non marchand du compte satellite, on attribue une valeur au coût de remplacement aux heures de bénévolat par domaine d'activité principal selon l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* (ENDBP). Étant donné que l'ENDBP n'englobe pas le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, on a ajouté une estimation des heures de bénévolat pour les territoires afin d'obtenir un chiffre pour l'ensemble du pays.²⁰

19. Tel que déjà mentionné, le compte satellite exclut les écoles primaires et secondaires publiques puisqu'elles sont hors du champ de l'univers du secteur sans but lucratif. Seules les écoles privées sans but lucratif en font partie.



La valeur est établie en fonction des taux de salaires des professions des services communautaires et sociaux, selon le Recensement de la population de 1996. Les taux de salaires sont indexés selon l'inflation par rapport à l'année de référence correspondante et sont ensuite ajustés pour tenir compte des cotisations des employeurs à l'assurance-emploi, au Régime de pension du Canada et au Régime de rentes du Québec. Les taux sont appliqués par province pour ainsi tenir compte des variations régionales.²¹

On a choisi de retenir les taux de salaires dans les professions relatives aux services communautaires et sociaux en raison du fait qu'ils sont représentatifs de la nature du travail effectué par les bénévoles et qu'on s'est servi de ces taux dans des études précédentes pour établir la valeur du travail non rémunéré des ménages.²² Dans le cycle de collecte le plus récent, effectué à l'automne 2004, l'enquête a recueilli des données sur les heures de bénévolat par type d'activité. Cela permettra d'améliorer l'évaluation au coût de remplacement de l'activité bénévole, vu que les activités particulières pourront être appariées aux taux de salaires correspondants par profession, compte tenu de la gamme de compétences et de contributions offertes par les bénévoles. On pourrait, par exemple, dans le cas des heures de bénévolat au sein d'un conseil d'administration ou d'un comité, attribuer un taux de salaire correspondant au domaine de la gestion, ou encore, dans le cas des heures consacrées à servir des repas, attribuer un taux correspondant à celui d'un serveur.

Il convient de souligner que les répondants à l'ENDBP sont invités à déclarer le bénévolat pour tout groupe ou toute organisation, et qu'il n'est pas possible, pour l'instant, de déterminer quelle partie du bénévolat est réalisée pour le compte d'organismes qui ne font pas partie du secteur sans but lucratif. Bien que le bénévolat soit le plus souvent fait par l'entremise d'organismes sans but lucratif et bénévoles, une partie profite aux organismes gouvernementaux (p. ex. les parcs fédéraux, les corps policiers, les écoles municipales). Puisqu'il n'est pas possible d'isoler ces chiffres, toutes les heures de bénévolat déclarées dans l'ENDBP ont été intégrées dans le volet non marchand du compte satellite.

Classification par domaine d'activité principal

Les estimations du compte satellite sont classées par domaine d'activité principal en fonction de la classification internationale des organismes sans but lucratif. Cette classification a été élaborée dans le cadre du projet comparatif du secteur sans but lucratif de l'Université Johns Hopkins, lorsqu'on a constaté que les systèmes de classification des activités économiques n'étaient pas suffisamment détaillés pour bien saisir l'activité du secteur sans but lucratif. On trouvera à l'annexe B une description complète du système de classification international des organismes sans but lucratif.

20. L'estimation est établie en fonction de la population des territoires et d'un taux national moyen de bénévolat. Elle correspondait à environ 3 millions d'heures en 2000.

21. L'estimation du taux de salaire moyen au Canada pour l'année de référence 2000 s'établissait à 13,35 \$ l'heure.

22. Pour d'autres renseignements au sujet des concepts et des principes liés au travail non rémunéré des ménages, voir *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*, Statistique Canada (1995).



Annexe A - Rapprochement du compte satellite et de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Il arrive fréquemment que Statistique Canada procède à une analyse comparative de données complémentaires tirées d'autres sources. Il s'agit là d'une mesure parmi tant d'autres permettant de garantir des normes élevées de qualité des données.

L'*Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles* (ENONB) est une toute première enquête portant sur les organismes sans but lucratif et bénévoles au Canada. Elle fournit des données sur des caractéristiques clés tels que les secteurs d'activité de ces organismes, les populations qu'ils desservent ainsi que les ressources financières et humaines qu'ils emploient. L'enquête sert aussi à recueillir de l'information sur les défis que doivent relever les organismes pour réaliser leur mandat.

Une analyse exhaustive de rapprochement a été menée pour s'assurer que l'information financière recueillie sur l'ENONB était conforme aux estimations établies dans le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*. Du point de vue de l'ENONB, cette analyse était importante pour valider les organismes retenus dans l'échantillon de l'enquête. L'analyse a en outre permis de s'assurer que l'univers couvert par l'ENONB s'accordait avec les concepts internationaux en la matière.

Du point de vue du compte satellite, l'analyse de rapprochement a permis d'étendre le champ d'observation pour certains types d'organismes qui n'étaient pas bien représentés dans les sources de données utilisées pour compiler les estimations. Puisque les organismes non couverts étaient généralement de moindre envergure, les répercussions sur le poids financier étaient peu importantes. En effet, elles représentaient une augmentation d'environ 1,6 milliard de dollars (2,3 %) du produit intérieur brut pour le secteur sans but lucratif, et une augmentation du même ordre des revenus (2,6 milliards de dollars) pour 2001. Les corrections quant au champ d'observation étaient concentrées dans les groupes suivants de la classification internationale des organismes sans but lucratif : les sports et les loisirs, les associations d'affaires et professionnelles ainsi que les services sociaux.

Il n'a pas été possible d'établir un rapprochement complet entre les estimations du compte satellite et celles de l'ENONB; il existe toujours des différences entre les deux ensembles de données. Ces différences sont attribuables à de nombreux facteurs, entre autres les différences par rapport aux périodes de référence, aux concepts et aux méthodes ainsi qu'aux procédures de classification. En outre, il existe toujours des différences pour ce qui est de l'univers et du champ d'observation dans certains domaines particuliers.²³ Toutefois, grâce à l'analyse de rapprochement, les conclusions générales qui se dégagent des deux programmes, pour ce qui est de la taille et de la portée du secteur sans but lucratif sur le plan économique, concordent dans une large mesure.

23. Par exemple, l'ENONB a retenu, dans son champ d'observation, certains musées et galeries d'art, alors que les estimations du compte satellite n'englobent pas ces organismes. En revanche, les estimations du compte satellite présente une couverture plus complète des hôpitaux, des universités et des collèges car elles ne se limitent pas aux établissements de cette catégorie qui sont enregistrés en tant qu'organismes de bienfaisance ou qui sont constitués en société sans but lucratif.



Annexe B - La classification internationale des organismes sans but lucratif

Les organismes sans but lucratif dans le compte satellite sont classés par domaine d'activité principal selon la classification internationale des organismes sans but lucratif. Il s'agit du système de classification recommandé dans le *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts* de l'ONU. Ce système de classification regroupe les organismes en 12 grands groupes d'activité, dont un groupe général « Domaines d'activité non classifiés ailleurs ». Ces 12 grands groupes d'activité sont subdivisés en 24 sous-groupes. Les estimations du compte satellite correspondent à chacun des grands groupes. Ces derniers sont décrits ci-après.

Groupe 1 : Culture et loisirs

Médias et communications. Production et diffusion d'information et de communications; comprennent les stations de radio et de télévision; l'édition de livres, de revues, de journaux et de bulletins d'information; la production cinématographique; les bibliothèques.

Arts visuels, architecture, céramique. Production, diffusion et exposition d'œuvres d'art visuel et d'architecture; comprend la sculpture, les sociétés photographiques, la peinture, le dessin, les centres de design et les associations architecturales.

Arts d'interprétation. Centres d'arts d'interprétation, compagnies et associations d'arts d'interprétation; comprend les compagnies de théâtre, de danse, de ballet, d'opéra, les orchestres, les chorales et les ensembles musicaux.

Sociétés historiques, littéraires et humanistes. Promotion et appréciation des lettres et des sciences humaines, préservation des artefacts historiques et culturels, et commémoration des événements historiques; comprend les sociétés historiques, de poésie et littéraires, les associations linguistiques, les sociétés de promotion de la lecture, les monuments aux morts de même que les fonds et associations commémoratifs.

Musées. Musées généraux et spécialisés des domaines de l'art, de l'histoire, des sciences, de la technologie et de la culture.

Zoos et aquariums.

Sports. Services et événements de sport amateur, d'entraînement, de conditionnement physique et de compétition sportive; comprend les centres de conditionnement physique et de mieux-être.

Clubs de loisirs et clubs sociaux. Installations et services de loisirs aux particuliers et aux collectivités; comprend les associations de terrains de jeu, les clubs sportifs, les clubs d'hommes et de femmes, les clubs de tourisme et les clubs de loisirs.

Associations philanthropiques. Organismes de membres qui fournissent des services aux membres et aux collectivités locales comme les Lions, Zonta International, le Club Rotary et les Kiwanis.

Groupe 2 : Éducation et recherche

Enseignement élémentaire, primaire et secondaire. Enseignement aux niveaux élémentaire, primaire et secondaire; comprend les organismes préscolaires autres que les garderies.

Enseignement supérieur. Enseignement supérieur, menant à des grades universitaires; comprend les universités, les écoles de gestion des affaires, les facultés de droit et les facultés de médecine.

Écoles de formation professionnelle et technique. Formation technique et professionnelle spécifiquement axée sur l'obtention d'un emploi; comprend les écoles de métiers, la formation parajuridique et les écoles de secrétariat.



Éducation des adultes et éducation permanente. Établissements offrant de l'enseignement et de la formation qui complètent le système d'éducation officiel; comprend les écoles de formation continue, les écoles d'études par correspondance et les écoles du soir ainsi que les programmes parrainés d'alphabétisation et de lecture.

Recherche médicale. Recherche dans le domaine de la médecine; comprend la recherche sur des maladies, des troubles ou des disciplines médicales spécifiques.

Sciences et technologie. Recherche en sciences physiques et de la vie ainsi qu'en ingénierie et en technologie.

Sciences sociales, études politiques. Recherche et analyse dans le domaine des sciences sociales et de la science politique.

Groupe 3 : Santé

Hôpitaux. Principalement les soins et les traitements médicaux pour les patients hospitalisés.

Rééducation. Soins de santé pour les patients hospitalisés et thérapie de réadaptation pour les personnes atteintes de déficiences physiques imputables à une lésion, à un défaut génétique ou à une maladie et nécessitant des traitements de longue durée en physiothérapie ou des formes semblables de soins.

Maisons de soins infirmiers. Soins de convalescence aux patients en milieu hospitalier; soins en établissement et services de santé primaires; comprend les foyers pour personnes âgées fragiles et les maisons de soins infirmiers pour personnes souffrant d'un handicap grave.

Hôpitaux psychiatriques. Soins et traitements en milieu hospitalier pour les malades mentaux.

Traitement des maladies mentales. Traitement en service externe pour les personnes souffrant de troubles psychiques; comprend les centres communautaires de santé mentale et les foyers de transition.

Intervention en cas de crise. Services et consultations externes pour les cas de maladies mentales aiguës; comprend la prévention du suicide et l'aide aux victimes d'agressions et d'abus.

Santé publique et éducation au mieux-être. Promotion de la santé publique et éducation en santé; comprend le dépistage de risques éventuels pour la santé, la formation en premiers soins et les services de premiers soins ainsi que les services de planification familiale.

Traitement sanitaire, principalement en service externe. Organismes qui assurent des services de santé principalement en service externe, p. ex. les cliniques de santé et les centres de vaccination.

Services médicaux de réadaptation. Soins thérapeutiques en service externe; comprend les centres de cure naturelle, les cours de yoga et les centres de physiothérapie.

Services médicaux d'urgence. Services aux personnes nécessitant des soins immédiats; comprend les services ambulatoires et les soins d'urgence paramédicaux, les programmes de traumatologie, les programmes de dernier recours et les services d'ambulance.

Groupe 4 : Services sociaux

Protection de l'enfance, services à l'enfance et garderies. Services aux enfants, services d'adoption, centres de développement de l'enfant et placements en famille d'accueil; comprend les centres de soins aux bébés et les garderies.

Services à la jeunesse et protection de la jeunesse. Services à la jeunesse; comprend les services de prévention de la délinquance, la prévention de la grossesse chez les adolescentes, la prévention du décrochage scolaire, les



centres et clubs de jeunes ainsi que les programmes d'emploi pour les jeunes; comprend les YMCA, YWCA, Scouts, Guides ainsi que les Grands frères et les Grandes sœurs.

Services à la famille. Comprend l'initiation à la vie familiale et l'éducation des parents, les agences et services pour chefs de famille monoparentale ainsi que les refuges et les services pour les victimes de violence familiale.

Services aux personnes handicapées. Comprend les foyers autres que les maisons de soins infirmiers, les services de transport, les services de loisirs et d'autres services spécialisés.

Services aux personnes âgées. Organismes qui fournissent des soins gériatriques; comprend les services à domicile, les services d'aides familiales, les services de transport, les services de loisirs, les programmes de repas et les autres services destinés aux personnes âgées (ne comprend pas les maisons de soins infirmiers).

Services d'entraide et autres services sociaux personnels. Programmes et services d'entraide et de développement personnel; comprend les groupes de soutien, les services de consultation personnelle ainsi que les services de conseillers en crédit et en gestion des finances personnelles.

Prévention et intervention en cas de catastrophes et de situations d'urgence. Organismes dont l'objectif est de prévenir et de prévoir les catastrophes, d'intervenir lorsqu'elles se produisent et d'en atténuer les effets; sensibiliser les personnes, les éduquer ou les préparer autrement à composer avec les répercussions des catastrophes, ou à secourir les victimes; comprend les services de pompiers volontaires et les services de sauvetage sur l'eau, entre autres.

Hébergement temporaire. Organismes offrant des refuges temporaires aux sans-abri; comprend l'aide aux voyageurs et le logement temporaire.

Aide aux réfugiés. Organismes offrant des aliments, des vêtements, de l'hébergement et des services aux réfugiés et aux immigrants.

Soutien et maintien du revenu. Organismes offrant de l'aide pécuniaire et d'autres formes de services directs aux personnes incapables de subvenir à leurs besoins.

Aide matérielle. Organismes offrant de la nourriture, des vêtements, du transport et d'autres formes d'aide; comprend les banques alimentaires et les centres de distribution de vêtements.

Groupe 5 : Environnement

Lutte contre la pollution. Organismes qui travaillent à promouvoir l'air propre, l'eau propre, la réduction et la prévention de la pollution par le bruit, le contrôle des radiations, le traitement des déchets dangereux et des substances toxiques, la gestion des déchets solides et les programmes de recyclage.

Conservation et protection des ressources naturelles. Conservation et protection des ressources naturelles, y compris les ressources végétales, l'eau et l'énergie aux fins d'usage général et d'agrément du public.

Embellissement de l'environnement et des espaces naturels. Jardins botaniques, arboretums, programmes d'horticulture et services d'aménagement paysager; comprend les organismes faisant la promotion de campagnes anti-ordures, de programmes de préservation des parcs, des espaces verts et des espaces ouverts en milieu urbain ou rural, et programmes d'embellissement des villes et des routes.

Protection et bien-être des animaux. Services de protection et de bien-être des animaux; comprend les refuges et les sociétés de protection des animaux.

Préservation et protection de la faune. Préservation et protection de la faune; comprend les sanctuaires et les refuges.



Services vétérinaires. Hôpitaux pour animaux et services offrant des soins aux animaux d'élevage et aux animaux de compagnie.

Groupe 6 : Développement et logement

Organismes communautaires et de quartier. Organismes œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités et les quartiers, p. ex. les associations de squatters, les organismes de développement local et les coopératives abritant des défavorisés.

Développement économique. Programmes et services destinés à améliorer l'infrastructure et la capacité économiques; comprend la réalisation d'éléments d'infrastructure comme les routes; les services financiers comme les associations de crédit et d'épargne, les programmes d'encouragement aux entrepreneurs, la consultation technique et en gestion ainsi que l'aide au développement rural.

Développement social. Organismes travaillant à l'amélioration de l'infrastructure et de la capacité des établissements et à l'allègement des problèmes sociaux ainsi qu'à l'amélioration du bien-être de la population.

Associations de logement. Développement, construction, gestion, location, financement et modernisation des logements.

Aide au logement. Organismes offrant des services de recherche de logement, des services juridiques et de l'aide connexe.

Programmes de formation à l'emploi. Organismes offrant et appuyant des programmes d'apprentissage, des stages, de la formation en cours d'emploi et d'autres programmes de formation.

Consultation et orientation professionnelles. Formation et orientation professionnelles, consultations, tests, et services connexes.

Réadaptation professionnelle et ateliers protégés. Organismes qui font la promotion de l'autonomie et d'activités rémunératrices au moyen de la formation en cours d'emploi et de l'emploi.

Groupe 7 : Droit, défense des intérêts et politique

Organismes de défense des intérêts. Organismes qui protègent les droits et défendent les intérêts de groupes particuliers de personnes, p. ex. les handicapés physiques, les personnes âgées, les enfants et les femmes.

Associations de défense des droits civils. Organismes qui travaillent à protéger ou à défendre les libertés civiles individuelles et les droits de la personne.

Associations ethniques. Organismes qui défendent les intérêts de membres appartenant à un groupe ethnique particulier ou leur offrent des services.

Associations civiques. Programmes et services destinés à favoriser et à promouvoir l'esprit de civisme.

Services juridiques. Services, conseils et aide juridiques pour le règlement des différends et les questions d'ordre juridique.

Prévention de la criminalité et politique d'intérêt public. Prévention de la criminalité pour promouvoir la sécurité et les mesures de précaution parmi les citoyens.

Réadaptation des contrevenants. Programmes et services visant à réintégrer les contrevenants; comprend les maisons de transition, les programmes de probation et de libération conditionnelle et les solutions de rechange à l'incarcération.



Aide aux victimes. Services, consultations et conseils aux victimes d'actes criminels.

Associations de protection du consommateur. Protection des droits du consommateur et amélioration du contrôle et de la qualité des produits.

Partis et organismes politiques. Activités et services visant à soutenir l'élection de certains candidats; comprend la diffusion d'information, les relations publiques et la collecte de fonds à des fins politiques.

Groupe 8 : Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat

Fondations subventionnaires. Fondations privées; comprend les fondations d'entreprise, les fondations communautaires et les fondations indépendantes de droit public.

Promotion et appui aux bénévoles. Organismes qui recrutent, forment et placent des bénévoles et qui font la promotion du bénévolat.

Organismes de souscription de fonds. Organismes fédérés et collectifs de souscription de fonds; comprend les loteries.

Groupe 9 : Organismes internationaux

Programmes d'échange, d'amitié et culturels. Programmes et services destinés à encourager le respect mutuel et l'amitié à l'échelle internationale.

Associations d'aide au développement. Programmes et projets qui font la promotion du développement économique et social à l'étranger.

Organismes internationaux de secours en cas de catastrophe et d'aide aux sinistrés. Organismes qui recueillent, envoient et fournissent de l'aide à d'autres pays en cas de catastrophe ou d'urgence.

Organismes internationaux de droits de la personne et de promotion de la paix. Organismes qui œuvrent à la promotion et à la surveillance des droits de la personne et de la paix à l'étranger.

Groupe 10 : Religion

Congrégations. Églises, synagogues, temples, mosquées, lieux de pèlerinage, monastères, séminaires et organismes semblables qui font la promotion des croyances religieuses et célèbrent des services et des rituels religieux.

Associations de congrégations. Associations et auxiliaires de congrégations et d'organismes religieuses qui appuient les croyances, les services et les rituels religieux et en font la promotion.

Groupe 11 : Associations d'affaires et professionnelles, syndicats

Associations d'affaires. Organismes qui travaillent à promouvoir, réglementer et protéger les intérêts de branches particulières des affaires, p. ex. une association de fabricants, une association d'agriculteurs, une association de banquiers.

Associations professionnelles. Organismes qui travaillent à promouvoir, réglementer et protéger des intérêts professionnels, p. ex. ceux de l'association du Barreau ou des associations médicales.

Syndicats. Organismes qui travaillent à promouvoir, protéger et réglementer les droits et les intérêts des employés.

Groupe 12 : Autres domaines d'activité



Annexe C - Glossaire des principaux termes

Autre excédent d'exploitation

L'excédent d'exploitation moins les provisions pour consommation de capital.

Achats intermédiaires

La valeur des biens et services utilisés comme intrants dans un processus de production. Les biens ou services peuvent être soit transformés soit utilisés dans la production. Exclut les actifs fixes dont la consommation est comptabilisée comme provision pour consommation de capital. Aussi appelés consommation intermédiaire.

Dépenses courantes

Dépenses consacrées à la production courante (dépenses d'exploitation) et transferts courants aux autres secteurs.

Cotisations

Frais d'adhésion, cotisations et droits d'association reçus par les organismes sans but lucratif.

Épargne

Le total des revenus actuels moins le total des dépenses actuelles.

Excédent d'exploitation

L'excédent ou le déficit découlant de la production marchande d'organismes sans but lucratif.

Dépenses d'exploitation

Salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail, consommation intermédiaire, provisions pour consommation de capital et impôts indirects nets sur les facteurs de production.

Impôts indirects nets sur les facteurs de production

Les impôts moins les subventions qui s'appliquent à l'emploi de main-d'œuvre et à la propriété ou à l'utilisation du sol, d'ouvrages et d'autres éléments d'actif utilisés aux fins de la production.

Production brute

La valeur totale de la production brute de biens et services par le secteur sans but lucratif, avant déduction de la consommation intermédiaire.

Produit intérieur brut (PIB)

La valeur totale, sans double compte, des biens et services produits sur une période donnée. Pour l'ensemble de l'économie, le PIB englobe tous les biens et services produits sur le territoire économique du Canada. Pour le secteur sans but lucratif en particulier, il correspond à la contribution du secteur au PIB du Canada, c'est-à-dire à sa production brute moins sa consommation intermédiaire. Aussi appelé valeur ajoutée.



Produit intérieur brut aux prix de base

L'établissement de la valeur aux prix de base du PIB comprend le coût des facteurs de production (main-d'œuvre et capital utilisés dans le processus de production) y compris les impôts indirects nets prélevés sur ces facteurs.

Provisions pour consommation de capital

Provisions pour l'utilisation de capital fixe dans le processus de production. Aussi appelées amortissement.

Revenus de placements

Intérêts, dividendes et autres revenus de placements reçus sur des avoirs détenus par le secteur sans but lucratif.

Salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail

Rémunération versée aux salariés en échange du travail accompli. Comprend les cotisations sociales des employeurs, comme les cotisations à l'assurance-emploi et aux régimes de pension, les indemnités d'accidents du travail, les régimes d'assurance de soins de santé et de soins dentaires et l'assurance-invalidité. Aussi appelés rémunération des salariés.

Taux d'emploi

Nombre de personnes employées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

Transferts courants

Transferts unilatéraux de revenu entre agents, sans contrepartie de biens ou de services. Par exemple, les particuliers transfèrent du revenu au secteur sans but lucratif sous forme de dons de bienfaisance. Les administrations publiques transfèrent du revenu sous forme de subventions.

Valeur du bénévolat au coût de remplacement

Heures de bénévolat au coût de remplacement, c'est-à-dire au coût d'achat des mêmes services sur le marché du travail rémunéré.

Ventes de biens et services

Recettes tirées de la vente de biens ou de la prestation de services mis en vente dans le cours des opérations. Les recettes provenant du jeu pour fins de bienfaisance, le revenu locatif et les ventes aux administrations publiques entrent dans cette catégorie.



Bibliographie

Commission des communautés européennes, Fonds monétaire international, Organisation pour la coopération et le développement économiques, Nations Unies et Banque mondiale, 1993. *Le Système de comptabilité nationale (SCN), 1993*, Bruxelles/Luxembourg, New York, Paris, Washington, D.C., publication des Nations Unies, n° de vente E.94.XVII.4.

Day, K., et R.A. Devlin. 1997, *The Canadian Nonprofit Sector*, document de travail n° 2 des Réseaux canadiens de recherche en politiques sociales, Ottawa, RCRPP.

Hall, M., et K. Banting. 2000, « The Nonprofit Sector in Canada: An Introduction », *The Nonprofit Sector in Canada: Roles and Relationships*, publié sous la direction de K. Banting, Kingston, School of Policy Studies, Université Queen's.

Hall, M., L. McKeown, et K. Roberts. 2001, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, produit n° 71-542-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Hirshhorn, R., éd. 1997, *The Emerging Sector: In Search of a Framework*, étude n° 01 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, RCRPP.

McMullen, K., et G. Schellenberg. 2003, *Mapping the Non-profit Sector*, document de recherche n° 1 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques portant sur les ressources humaines dans le secteur à but non lucratif, Ottawa, RCRPP.

Nations Unies. 2003, *Handbook of National Accounting: Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*, publication des Nations Unies, n° de vente E.03.XVII.9.

Reed, P.B., et Valerie J. Howe. 1999, *Définition et classification du secteur sans but lucratif*, produit n° 750048MIF n° 07 au catalogue de Statistique Canada.

Salamon, L., et autres. 1999, *Global Civil Society: Dimensions of the Nonprofit Sector*, Center for Civil Society Studies, Johns Hopkins University Institute for Policy Studies, Baltimore MD.

Saunders, R. 2004, *Passions and Commitment Under Stress: Human Resource Issues in Canada's Non-profit Sector — A Synthesis Report*, document de recherche n° 5 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques portant sur les ressources humaines dans le secteur à but non lucratif, Ottawa, RCRPP.

Scott, K. 2003, *Funding Matters: The Impact of Canada's New Funding Regime on Nonprofit and Voluntary Organizations*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

Statistique Canada. 2004, *Comptes économiques et financiers nationaux, estimations trimestrielles*, Système de comptabilité nationale, produit n° 13-001-XPB au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada (à paraître). *Guide du secteur public du Canada*, Système de comptabilité nationale, Division des institutions publiques.



Statistique Canada. 1995, *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*, Études de comptabilité nationale, produit n° 13-603F n° 3 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 1989, *Guide de l'utilisateur pour le Système de comptabilité nationale du Canada*, Système de comptabilité nationale, produit n° 13-589F au catalogue de Statistique Canada.

Tice, H., et les membres du NPI Handbook Test Group. 2002, *Portraying the Nonprofit Sector in Official Statistics: Early Findings from NPI Satellite Accounts*. Document présenté lors de la 27^e General Conference of the International Association for Research in Income and Wealth, tenue à Djurhamn, Suède, du 18 au 24 août 2002.



Division des comptes des revenus et dépenses, série technique

La Division des comptes des revenus et dépenses (DCRD) offre des tirés à part d'articles techniques, que l'utilisateur peut obtenir sans frais. Voici la liste des tirés à part disponibles. Pour obtenir des copies, vous pouvez communiquer avec la responsable des services aux clients au 613-951-3810 ou vous pouvez écrire à DCRD, Statistique Canada, 21^e étage, édifice R.H. Coats, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. (Internet : lead-info-dcrd@statcan.ca)

1. «Les indices de prix Laspeyres, Paasche et en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1988.
2. «Document technique sur le traitement de la production de céréales dans les comptes trimestriels des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.
3. «Révision des données de la période 1985-1988 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.
4. «Incorporation dans les comptes des revenus et dépenses d'une décomposition de (investissement en machines et matériel)», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1989.
5. «Les nouvelles estimations provinciales de la demande intérieure finale en prix constants», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1989.
6. «Produit intérieur brut en termes réels : sensibilité au choix de l'année de base», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1990.
7. «Révisions des données de la période 1986-1969 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.
8. «Les indices de volume dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.
9. «Un nouvel indicateur des tendances de l'inflation par les salaires», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, septembre 1989.
10. «Tendances récentes des salaires», tiré à part de *L'Emploi et le revenu en perspective*, hiver 1990.
11. «Le système de comptabilité nationale du Canada et le système de comptabilité nationale des Nations Unies», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.
12. «La répartition des impôts indirects et des subventions aux composantes de la dépense finale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.
13. «Le traitement de la TPS dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.
14. «L'introduction des indices de volume en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.
15. «Révisions des données de la période 1987-1990 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1991.
16. «Estimations en volume du commerce international des services commerciaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1991.



17. «Le défi de la mesure dans les comptes nationaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.
18. «Étude sur le flux des services de consommation générés par le stock de biens de consommation», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.
19. «La valeur du travail ménager au Canada. 1986», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1992.
20. «Révisions des données de la période 1988-1991 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles. 1980-1991.
21. «Achats outre-frontière - Tendances et mesure», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1992.
22. «Comment lire» les statistiques produites par le gouvernement : un guide pratique», tiré à part de *Options Politiques*, vol. 14, n° 3, avril 1993.
23. «L'Actualité des comptes des revenus et dépenses trimestriels : une comparaison à l'échelle internationale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1993.
24. «Comptes nationaux des revenus et dépenses : Estimations révisées pour la période de 1989 à 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.
25. «Comparaisons internationales des quantités et des prix: parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, Canada et États-Unis», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.
26. «La ventilation par secteur du PIB au coût des facteurs», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1993
27. «La valeur du travail ménager au Canada, 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1993.
28. «Évaluation de la dimension de l'économie souterraine : le point de vue de Statistique Canada», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1994.
29. «Comptes nationaux des revenus et dépenses : Estimations révisées pour la période de 1990 à 1993», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1994.
30. «Rapport d'étape : élément environnemental des comptes nationaux du Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1982-1993.
31. «Le Compte satellite du tourisme», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1994.
32. «Le système international de comptabilité nationale de 1993 : son application au Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*. troisième trimestre 1994.
33. «La révision de 1995 des Comptes économiques et financiers nationaux», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.
34. «Une introduction aux produits financiers dérivés», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.

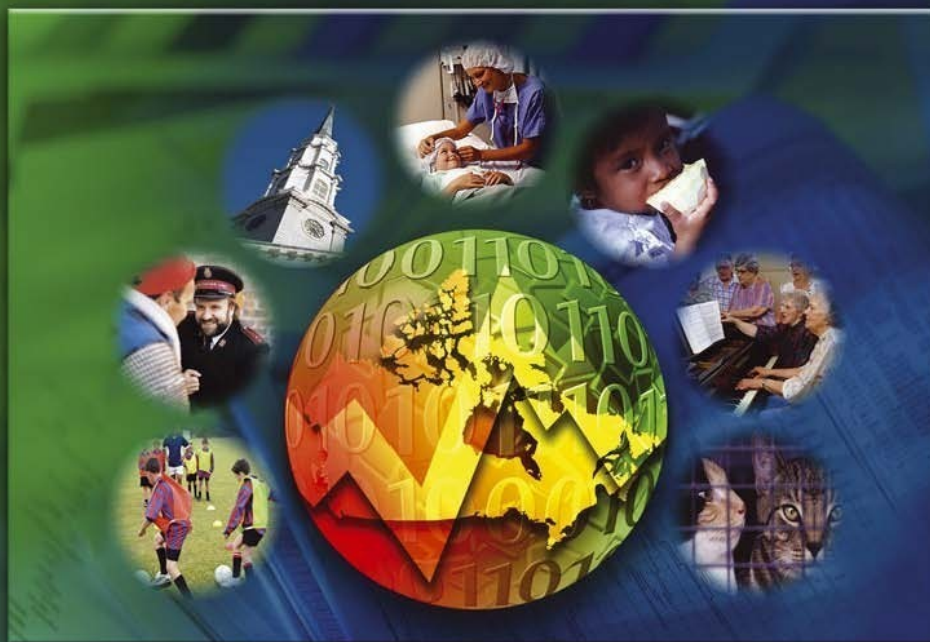


35. «L'effet du changement d'année de base sur le PIB», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, deuxième trimestre 1996.
36. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada : mise à jour jusqu'à 1998», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1999.
37. «Capitalisation des logiciels dans la comptabilité nationale», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, février 2002.
38. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1996», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, avril 2002.
39. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 2002.
40. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1998», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, juin 2003.
41. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, septembre 2003.
42. «Méthodologie de l'indice de volume en chaîne Fisher», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2003.
43. «Tendances provinciales et territoriales des statistiques économiques : 1981 - 2000», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2003.
44. « Les révisions de 1997 à 2003 des Indicateurs nationaux du tourisme » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2004.
45. « Étude des révisions des données des indicateurs nationaux du tourisme » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2004.
46. « Comptes économiques provinciaux et territoriaux » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2004.
47. « Révisions des indicateurs nationaux du tourisme du Canada » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, janvier 2005
48. « Comptes satellite du tourisme du Canada, 2000 » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2005
49. « Tendances sur le plan de l'épargne et du prêt net dans les comptes nationaux » , *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2005.



Le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* contient de nouvelles statistiques sur la contribution économique du secteur sans but lucratif au Canada. Le compte satellite, qui fait partie du Système de comptabilité nationale du Canada, consiste en un ensemble de comptes économiques dont la valeur de la production (produit intérieur brut), les sources de revenus et les dépenses du secteur sans but lucratif canadien de 1997 à 2001. Le compte satellite comprend également un volet non-marchand qui attribue une valeur économique au travail bénévole en 1997 et en 2000.

La présente publication renferme une analyse descriptive de la taille, de la portée et de la nature du secteur sans but lucratif au Canada, et ce, d'un point de vue économique. Elle comprend également des tableaux statistiques ainsi que de l'information au sujet des concepts, des sources de données et des méthodes utilisés pour compiler les estimations. Il s'agit de la seconde d'une série de diffusions annuelles.



Canada